



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

SEPTEMBRE 1693



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.



ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois , & on le
vendra trente sols relié en Veau , &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S ,
Chez G. DE LUYNES ; au Palais , dans
la Salle des Merciers , à la Justice.
Et MICHEL BRUNET , grande Salle
du Palais , au Mercure Galant.

M. DC. XCVIII.

Avec Privilège du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient,
& sur tout ceux qui n'écrivent que
pour faire employer leurs noms dans
l'article des Enigmes, d'affranchir
leurs Lettres de port, s'ils veulent
qu'on fasse ce qu'ils demandent.
C'est fort peu de chose pour chaque
particulier, & le tout ensemble est
beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite pre-
sentement le Mercure, a rétabli les
choses de manière, qu'il est toujours
imprimé au commencement de cha-
que mois. Il avertit qu'à l'égard des
Envois qui se font à la Campagne,
il fera partir les paquets de ceux qui
le chargeront de les envoyer avant
que l'on commence à vendre icy le
Mercure. Comme ces paquets seront
plusieurs jours en chemin, Paris ne
laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela d'avantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCURE
GALANT



SEPTEMBRE 1678.

L'EXCELLENT Por-
trait que je vous ferois
du Roy, si je pouvois
rapporter icy tout ce qui fut
dit de ses grandes qualitez
par ceux qui firent le Panegy-
rique de Saint Loüis, le jour.

A iijj

8 MERCURE

qu'on en celebra la Feste. Les rares vertus de ce Monarque, ont tant de rapport à celles de ce Saint Roy, qu'il est comme impossible de parler de l'un sans parler de l'autre, tant la comparaison se presente entre eux naturelle & juste. M^r l'Abbé Cherier, qui prononça l'Eloge du Saint le 25. du mois dernier, dans la Chapelle du Louvre, en presence de Messieurs de l'Academie Françoise, n'oublia pas de faire voir ce rapport. Il prit pour texte, *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita & vos fa-*

GALANT. 9

tiatis, & fit connoître dans les deux Parties de son Discours, qu'on peut faire son salut, non seulement dans le monde, mais aussi dans le grand monde. Son premier Point fut tout rempli de morale. Il dit que nous nous plaignions fort souvent du monde, lors que nous n'avions à nous plaindre que de nous mêmes, puis que la corruption particuliere étoit cause de la generale, & que le monde n'offroit aux hommes ce qu'il avoit de pernicieux, que selon qu'il les trouvoit déjà corrompus;

10 MERCURE

qu'il offroit aux sensuels ce qui plaisoit à la sensualité ; aux avares, des occasions d'usure & des'enrichir injustement ; aux ambitieux ce qui flattoit leur orgueil, & ainsi à chacun de nous suivant son caractère différent & corrompu. La seconde Partie de ce Discours fut un abrégé des vertus de Saint Louis, qui toujours en garde contre luy-même, toujours en retraite au milieu d'une grande Cour, ne cherchoit qu'à soutenir la gloire de Dieu, & à édifier par son exemple, ce qui convenoit

GALANT. 11

merveilleusement au Roy, dont la pieté & le zele pour la Religion éclatent en toutes choses. Ce Panegyrique fut précédé d'une Messe que celebra M^r l'Abbé Boileau, Directeur presentement de l'Academie, & pendant laquelle un tres grand Chœur de Musique chanta le Pseaume *Super flumina Babylonis*, de la composition de M^r de Bouffet. Il y eut plusieurs endroits fort touchans, dont tout le monde témoigna estre charmé.

Je viens de vous parler d'un saint Roy, dont la foy a esté

2 MERCURE

grande. Si vous voulez voir quelque chose de tres-bien tourné sur cette matiere, lisez attentivement l'ouvrage qui suit. Il est de Mademoiselle Bernard, & luy a fait remporter le Prix aux Jeux Floraux de Toulouse. Elle l'adresse à Monsieur le Duc du Maine, par ces cinq Vers.

*O toy, qui dès ton plus jeune âge
Avec le cœur d'un Prince eus celui
d'un Chrestien,
Permits qu'en te rendant hom-
mage,
J'orne de ton grand nom le front
de cet Ouvrage,
Pour réparer l'obscurité du mien.*

14 MERCURE

Qui du monde font la structure.

L'Art opiniâtre & subtil
De ses détours suivant le fil,
La force à se laisser connoître:
Plus entreprenant quelquefois,
De Sujet il devient son Maître,
Et luy fait de nouvelles loix.

§

Mais des ténèbres respectables
Enferment la Divinité.
Majestueuse obscurité,
Vos secrets sont impénétrables.

Nos yeux seulement sont frappez
Par quelques rayons échapez
Au travers d'une épaisse nuë.
Mais, Seigneur, lors que tu nous
fuis,

Ta voix en tous lieux entendüe,
Nous dit, Je suis celuy qui suis.

§

Au dessus du cours des Etoiles

Est un séjour resplendissant,
 Où porté par le Tout-puissant
 Un seul Mortel l'a vu sans voiles.

Mais ébloüi plus qu'éclairé ,
 Son œil n'étoit pas préparé
 À soutenir ce grand spectacle.
 Ce rare , ce sublime esprit ,
 Trouvant en luy même un obstacle,
 Admira plus qu'il ne comprit.



Raison , orgueilleuse Puissance
 Qui parcoures les Cieux & les Mers,
 Exerçant sur tout l'Univers
 L'empire de l'Intelligence.

Si ton vol alloit s'élevant
 Jusqu'au Trône du Dieu vivant,
 Que ta chute seroit terrible !
 Là repoufferoit tes efforts
 Cette même main invisible
 Qui retient la Mer dans ses bords,



16 **MERCURE**

Quel objet nouveau j'envisage !
Une Aveugle qui se conduit
Au milieu d'une obscure nuit,
Et se fait aux Cieux un passage.

Ceux qui la suivent, sur les yeux
Ont un bandeau mystérieux,
Ils sçavent tout ce qu'ils ignorent ;
Et sans crainte de s'égarer
Dans ces tenebres qu'ils adorent,
Ils s'en servent pour s'éclairer.

2

La divine magnificence
De ses dons verse le torrent
Sur le bienheureux ignorant
Qui se confie en sa puissance.
Si le Maître absolu des cœurs
Par de prophetiques fureurs
Veut faire annoncer ses Oracles,
C'est la bouche de l'humble Foy,
Digne instrument de ses Miracles,
Qu'il choisit pour ce noble employ,

GALANT. 17

Montagnes, malgré vostre masse,
Et vos solides fondemens,
La Foy par ses commandemens
Vous contrainct à changer de place.
Mer, pour ouvrir ton vaste sein
Si le Fidelle étend sa main,
Ce léger signal peut suffire ;
Des Elûs Dieu comblant les vœux
Leur donne un souverain empire
Sur ce qu'il n'a fait que pour eux.

S
Au sortir de ces lieux funestes,
La Foy doit enfin nous laisser ;
C'est alors que doivent cesser
Toutes les énigmes celestes.
Les voiles épais tomberont,
Tout à coup s'évanoûiront
Et la figure & le symbole ;
Pour executer son traité ,
La Foy dégageant sa parole
Nous livrera la verité.

Septembre 1698.

B

16 **MERCURE**

Quel objet nouveau j'envisage !
Une Aveugle qui se conduit
Au milieu d'une obscure nuit,
Et se fait aux Cieux un passage.

Ceux qui la suivent, sur les yeux
Ont un bandeau mystérieux,
Ils savent tout ce qu'ils ignorent;
Et sans crainte de s'égarer
Dans ces tenebres qu'ils adorent,
Ils s'en servent pour s'éclairer.

2

La divine magnificence
De ses dons verse le torrent
Sur le bienheureux ignorant
Qui se confie en sa puissance.

Si le Maître absolu des cœurs
Par de prophétiques fureurs
Veut faire annoncer ses Oracles,
C'est la bouche de l'humble Foy,
Digne instrument de ses Miracles,
Qu'il choisit pour ce noble employ,

GALANT.

17

Montagnes, malgré vostre masse,
Et vos solides fondemens,
La Foy par ses commandemens
Vous contraint à changer de place.
Mer, pour ouvrir ton vaste sein
Si le Fidelle étend sa main,
Ce léger signal peut suffire;
Des Elûs Dieu comblant les vœux
Leur donne un souverain empire
Sur ce qu'il n'a fait que pour eux.

S

Au sortir de ces lieux funestes,
La Foy doit enfin nous laisser;
C'est alors que doivent cesser
Toutes les énigmes celestes.

Les voiles épais tomberont,
Tout à coup s'évanouïront
Et la figure & le symbole;
Pour executer son traité,
La Foy dégageant sa parole
Nous livrera la vérité.

Septembre 1698.

B

18 MERCURE

Quand seras-tu nostre partage,
Quand serons-nous tes Citoyens,
O Ciel, qui nous promets des biens
Dont nul autre bien n'est l'Image &
Nostre ame avec ravissement
Doit se repaistre avidement
Du Dieu que nous aurons sçu croire ;
Et dans cet éclat sans pareil
Nostre œil fixe verra sa gloire,
Comme l'Aigle voit le Soleil.

Il y a long temps que vous
n'avez vû d'ouvrages de M^r
l'Abbé Deslandes, Premier
Archidiacre & Chanoine de
Treguier. En voicy un sur
une matiere d'une grande uti-
lité. Elle regarde la maniere
de rendre Justice & de la des-

GALANT: 19

mander. Vous sçavez que tout ce qu'il fait est rempli d'érudition, & accompagné de raisonnemens fort justes.

*A MONSIEUR DE ***
Conseiller au Parlement
de Bretagne.*

L'Honneur que j'ay de vous entretenir, m'engage à faire choix d'une matiere digne de vous, & à traiter un sujet qui ait en mesme temps l'avantage de plaire & d'estre utile. J'ay dessein de tracer le portrait d'un parfait Homme.

B ij

20 **MERCURE**

de Justice , dans lequel vous vous reconnoistrez sans peine. Nous avons le bonheur de voir en la personne de LOUIS LE GRAND , le modele le plus achevé qui fut jamais d'un veritable Heros. Son Cœur est le Temple de la Justice , son Trône est l'azile , le Sanctuaire & l'Autel où chacun a droit d'approcher. L'Univers moins étonné de la puissance redoutable de son Empire , que ravy d'admiration à la vûe de ses grandes qualitez , est contraint d'avoüer qu'il égale luy seul tout le merite des Con-

GALANT: 21

querans de l'Antiquité, & que ceux qui viendront après luy ne seront recommandables, qu'autant qu'ils auront eu part à la gloire de ses actions heroïques. A-t-on jamais vû dans un autre Monarque un air de grandeur & de majesté plus auguste, des manières plus nobles, plus douces que dans l'Empereur des François ? A-t-on jamais vû une plus parfaite union des Vertus Morales & Chrestiennes, avec les Vertus Politiques & Militaires, que dans ce Prince ? La Religion, la Pieté, la Modera-

22 MERCURE

tion & la Justice, la Sageſſe & la Valeur, font en ſa perſonne une ſi belle alliance, que tout y paroïſt au deſſus de l'homme.

Le Prince eſt la loy vivante, il eſt l'ame de la loy. Tous les Princes ont touſjours donné leurs plus précieux momens pour rendre la Juſtice, & c'eſt ce que nous liſons au Titre des Subſtitutions. Une pauvre veuve d'un ſimple Soldat approcha ſans peine de l'Empereur, elle luy preſenta ſa Requeſte. L'Empereur ayant examiné ſon expoſé, luy fit réponſe, & commence de luy

GALANT. 23

dire qu'elle ne s'est pas expliquée assez distinctement. *Pre-cibus tuis manifestius exprimere debueras.* L'Empereur tâche de penetrer ce que cette Veuve a voulu dire, il facilite la chose, en expliquant & en décidant la demande dans tous les sens qu'une substitution se peut entendre; la Glose ajoute, *benigne responder.*

Eusebe nous dit que l'Empereur Marc Aurele donnoit tous les jours audience. Un Marchand d'Alexandrie alla accuser sa femme d'être Chrétienne, & de luy avoir envoyé

24 MERCURE

un Acte de Divorce. Ce sage Empereur de crainte d'estre surpris , ordonna que cette femme seroit entenduë. Elle se presenta , & dit qu'elle estoit Chrestienne , & qu'elle avoit donné un Acte de Divorce à son Mary , parce qu'il estoit un payen , débauché & violent. L'Empereur prononça qu'elle pourroit disposer de ce qui luy appartenoit , signa sa Requeste , sans luy faire aucun incident sur sa Religion. *Erudimini qui iudicatis terram.* Juges de la terre , instruisez-vous par l'exemple de cet Empereur

GALANT. 25

pereur qui s'appliquoit avec assiduité & exactitude à rendre justice, sans passion, sans intérêt, sans préoccupation, regardant cet employ, comme le plus important de l'Etat. Nous avons de cecy un beau trait dans l'histoire de Soliman. Cet Empereur donnoit à la pointe du jour ses ordres pour une Bataille; il apperçut un Chrestien qui fuyoit & qui avoit un flambeau sur la teste. C'est parmy les Turcs le Symbole pour demander justice. Soliman s'arresta dans le moment pour donner audience

Septembre 1698.

C.

26 MERCURE

à ce pauvre Chrestien qui estoit poursuivy par un Juif, qui avoit un couteau. Ce Juif dit qu'il avoit presté de l'argent au Chrestien, & que pour l'interest, il estoit stipulé, qu'il luy couperoit une demi-livre de sa chair. Cela est-il ainsi, dit l'Empereur, en se tournant vers le Chrestien, qui tout tremblant en demeura d'accord. Approchez, dit-il au Juif. Coupez si justement une demi-livre de sa chair qu'il n'y en ait ny plus ny moins. La chose estoit impossible; mais parce que la stipulation

GALANT. 27

estoit inhumaine , il ordonna un rude chastiment au Juif, fit confisquer son bien au profit du Chrestien , à qui il fit distribuer une somme d'argent. On a admiré ce Jugement comme celuy de Salomon.

Sous le regne d'Antonin, il y avoit à Rome une jeune Vestale , qui estoit l'admiration de toute la Cour ; son merite fit son crime. Les autres Vestales animées de jalousie, méditèrent toutes les occasions de la perdre. Il luy échapa un jour de dire dans une con-

C ij

28 MERCURE

versation, *Moriar, nisi nubere dulce est* La voilà dénoncée comme criminelle. Les Vestales choisissent un Avocat violent, emporté & intéressé, qui exagéra l'expression de cette jeune personne ; & il conclut à la mort, demandant qu'elle fust mise dans une caverne fermée où elle finiroit ses tristes jours à la lueur d'une petite lampe qui ne s'éteignoit point. L'Avocat de cette Vestale plaida le jour suivant. L'Empereur prononça en sa faveur, retrancha les Privileges des Vestales, con-

damna leur Avocat à un exil
perpetuel , ordonna un gros
revenu & un appartement se-
paré à cette jeune Vestale.

Doit on conclurre que l'on
est coupable , parce que l'on
est accusé? *De mendacio inerti-*
ditionis tuæ confundere , dit le
Saint Elprit , *Rougissez de vos*
impostures. Saint Gregoire con-
damna au foïet en public un
Soufdiacre qui avoit calomnié
un Diacre.

Malheureuse esperance des
Calomniateurs, dit le S. Elprit,
sperastis in calomnia & in tumultu. Cette iniquité vous lera

C iij

30 MERCURE

imputée, & vostre ruine sera semblable à celle d'une haute muraille qui tombe d'une chute impréveuë. Le premier & le second Conciles d'Arles défendent la Communion aux Calomniateurs jusqu'à l'article de la mort, & les Papes ont menacé de la leur dénier dans cette dernière extrémité. C'est icy l'endroit delicat où le Magistrat doit s'appliquer,

Ut Juris nodos ac Legum anigmata solvat.

Il estoit défendu selon les Loix Judaïques, de juger aucun Procès qu'il ne fust jour, &

ut factus est dies, dit Saint Luc.
La nuit & les tenebres sont le
symbote de l'erreur.

Dans l'établissement de la
Republique de Venise, le Do-
ge doit faire porter un flam-
beau lors qu'il va rendre justi-
ce. Cassiodore instruisant un
Juge de ses Amis, réduit tou-
tes les grandes qualitez neces-
saires dans un Magistrat, au
zele pour la Justice ; mais
veut il que ce zele ait qua-
tre conditions, c'est à di-
re, qu'il soit prudent, gene-
reux, éclairé & humble, pour
attirer du Ciel les lumieres

C iiij

32 **MERCURE**

qui luy sont necessaires.

Ce n'est pas, dit Cassiodore, des Juges Souverains de vos Etats, en parlant au Souverain dont il estoit le Chancelier, que l'on se plaint, ce sont les Peres, les Protecteurs, les Pontifes de vos Peuples.

A chaque moment du jour, je reçois des plaintes de vos Sujets, qui sont tirannisez par des Juges Inferieurs, dont le cruel caractere est d'estre farouches, vindicatifs, inhumains, affamez Ils ne se glissent dans les Emplois que pour estre des Pirates domestiques;

GALANT. 33

Increpa feras calami. Envoyez des Commissaires pour les punir du dernier supplice.

Jamais expression n'a esté plus forte & plus veritable que celle du Pape S. Gregoire, dans sa Lettre à l'Evêque Sebastien. Il luy témoigne sa douleur de la cruauté des Juges; & il proteste que le fer & le feu dont se servent les Lombards pour désoler les Provinces, sont moins à craindre que les vols & les larcins de certains Juges subalternes; *Ita ut benigniores videantur hostes qui nos interimunt, quam*

34 MERCURE

Reipublica Judices, qui nos malitia sua, rapinis atque fallaciis, in cogitatione consumunt.

Cassiodore dit qu'il est épouvanté par la voix gemissante des justes, opprimez par les injustices qui demandent vengeance au souverain Juge. *Vindica sanguinem nostrum.*

Ce Chancelier ayant esté bien informé de la dureté & des excès d'un Magistrat, luy écrivit d'une maniere à le faire trembler. Il finit sa Lettre par ces paroles, qui devoient faire impression sur le cœur des Juges: *Viri sanguinum &*

GALANT. 35

dolosi non dimidiabunt dies suos.

Tacite se plaignoit que sous Tibere, *ut antehac flagitiis, ita nunc legibus laboratur.*

L'histoire du Royaume d'Egypte nous apprend qu'il y avoit toujours quatre cens mille hommes de Troupes réglées, & qu'il n'y avoit que trente Juges pour regler cet Etat. Il n'y a rien de plus funeste au Peuple, dit Quintilien, que de se voir trompé par les Loix, *quàm ut lex decipiat.*

Le Consul Cinna fit un Edit qu'arresta l'avarice des

36 MERCURE

Juges. Il ordonna que tous les principaux magistrats seroient après leur mort exposez sur la Tribune, & qu'il seroit permis à chacun de leur faire reproche de leurs injustices, & que ces reproches seroient écrits sur un Registre public.

Ce n'est pas cependant des Juges dont il se faut plaindre, c'est de la propre passion.

Saint Paul déclare qu'il n'eust jamais cru que les Fidéles eussent dû avoir procès ensemble, & il eut cependant la douleur de voir que les Chrestiens de Corinthe plai-

GALANT. 37

doient au Tribunal des Juges Payens , & condamne toutes les parties , tant celle qui a raison , que celle qui a tort ; *Jam quidem omnino delictum est in vobis.* N'est ce pas une honte & un reproche à la Religion Chrestienne , de voir qu'étant tous Freres , vous vous plaidez ? Ne deviez-vous pas plutôt souffrir l'injustice , que de plaider , *quare non magis fraudem patimini ?* Et il conclut par les menaces d'une éternelle punition pour ceux qui donnent occasion aux Procès.

Il est du Procès comme de

38 MERCURE

la Guerre & d'un bastiment.
L'Evangile nous apprend qu'il
y faut penser serieusement. Il
faut plaider sans aversion, sans
déguisement, sans amertume,
& regarder vostre Partie com-
me devant entrer un jour dans
une parfaite union avec vous ;
oderis jam tanquam amaturus.

Les grands Procés commen-
cent pour peu de chose ; *Ma-
xima de nihilo nascitur historia.*
Properce.

L'amour qu'Auguste & An-
toine eurent pour une Fem-
me, fut la cause de plusieurs
batailles.

GALANT: 39

Un Elephant blanc a entre-
tenu longtems la guerre en-
tre le Roy de Siam & le Roy
de Pegu.

Tacite s'est toujours formé
l'idée d'estre utile au public.
Ne vous plaignez point, dit ce
Sage Politique, des Ennemis
qui desolent vos Provinces,
qui ruinent vostre commerce;
vous avez au milieu de vostre
Cité, des Ennemis bien plus
dangereux; *Pessimum inimico-
rum genus, laudantes*. Vous avez
des gens d'affaires qui vous
engagent mal-à propos dans
les Procès pour vous ruiner &
s'engraïsser. Ayez de la mode;

40 MERCURE

ration, bornez vos passions, & vous serez heureux.

L'Ecriture donne le nom de Pere à celuy qui donne de sages Conseils. *l. 1. Mach c. 2.*

Josapha Barbaro, Gentilhomme Venitien, dans la Relation de ses Voyages, dit qu'il y a dans la Chine des Conseillers de Paix, à qui on ne parle qu'à genoux, & qu'il vit une Dame qui erigeoit un Autel à un Juge qui l'avoit retirée d'un Procès.

Il ajoute qu'en voyageant en Turquie, les Magistrats luy dirent que le second article de

GALANT. 41

leur Religion estoit de renvoyer les Parties promptement, sans leur permettre de se faire aucun reproche.

Ne passons pas les mers pour aller chercher des Juges d'une intégrité achevée. Ne sortons point de la Province de Bretagne, la plus considérable qui soit en France, & qui a fourny les plus grands Heros, les plus fameux Jurisconsultes, & les plus illustres Magistrats, C'est dans l'Auguste Parlement de Bretagne, où l'on voit la réunion de toutes les rares qualitez requises dans

Septembre 1698. D

42 MERCURE

d'illustres Senateurs. L'on ne peut plus dire que *Justitia de caelo prospexit*. Elle est venuë sur la terre , elle trouve ses delices , & elle a étably son Trône dans cet auguste Parlement. Voilà son Ciel d'où elle regarde ce qui se passe dans toute la Province. Heureux & mille fois heureux sont les Sujets qui trouvent dans cet auguste Parlement un azile à l'innocence, contre l'envie, la jalousie, & la vengeance. Je regarde ce sacré Tribunal comme un Sanctuaire.

C'est le doigt de Dieu im-

primé, non sur un sable mou-
vant ; mais sur un front & dans
le cœur de ces augustes Juges
Souverains , qui atteste les va-
gues de cette mer orageuse
des passions.

Cassiodore écrivant à un Ma-
gistrat luy dit , *magna negotia,*
magnis indigent adiutoribus. C'est
l'avantage qu'a M^r le premier
President de Bretagne.

Le Roy orné de toutes les
qualitez qui font un Prince
parfait , qui sçait mieux que
tout le reste des hommes con-
noistre & estimer la vertu & le
vray merite , a choisi ce Ma-

D ij

44 MERCURE

gistrat pour le mettre à la teste d'un Parlement', l'un des plus illustres de son Empire, *pompamertorum*, *regale judicium*. Le choix de ce digne Magistrat a fait la joye & la felicité de la Province. Ce grand homme sçait que les Etats ne subsistent que par la force des loix, & par l'exaëtitude à rendre justice.

Cet illustre premier President sçait qu'en l'administration de la Justice, estant l'interprete de Dieu & du Prince, il ne peut agir de soy même, que cet Acte divin de la Justice est une suspension generala

GALANT. 45

des affections humaines , & que quand il l'exerce , il ne reste en sa liberté , ny haine , ny amour , ny vangeance , ny reconnoissance. Il considere qu'il ne fait pas la loy , mais qu'il en est le Dispensateur , & non le Maistre. C'est pourquoy dans chaque cause dont il connoist , il pense & fait une sérieuse reflexion à cette importante cause dont le Souverain Juge connoistra un jour , & il juge comme si la Posterité devoit revoir & examiner ses Jugemens. *Erudimini qui judicatis terram.*

46 MERCURE

La distribution des Prix de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, se fit le 3. du mois dernier avec la pompe ordinaire. Je n'ay pû vous en informer plutôt, parce que je n'estois pas assez bien instruit des noms de ceux qui les avoient remportez. Outre les quatre Prix qu'on distribue tous les ans, on en a donné cette année trois autres; sçavoir ceux de l'Ode, du Poëme & de la Prose, qui avoient esté réservez des années précédentes, pour les raisons dont Mrs les Academiciens

GALANT. 47

avertirent le Public l'année dernière. Cette distribution fut faite dans la Salle du grand Consistoire de l'Hostel de Ville de Toulouse, en présence d'un grandnombre de personnes de qualité, & d'un grand concours de Peuple, pendant trois Séances, sçavoir le matin & l'après-midy du premier de May, & le matin du troisième du même mois. Mrs les Academiciens firent publiquement lecture des Ouvrages envoyez pour les Prix, après les avoir examinez pendant trois mois avec l'application & en la forme que leur

48 MERCURE

Statuts leur prescrivent. Les deux Prix de l'Ode furent donnez à deux Odes de Mademoiselle Bernard ; l'une sur la Foy , c'est celle que vous avez leuë au commencement de cette Lettre, & l'autre sur la Paix, je vous l'envoyay le mois passé Mademoiselle Bernard, qui se distingue tous les jours par divers Ouvrages en Vers & en Prose, où l'esprit brille par tout , avoit remporté encore le Prix de l'Ode une des années précédentes , & l'année dernière elle remporta celui de l'Eglogue, ce qui fait con-
noître

noître qu'elle excelle en toute sorte de genre d'écrire. Les deux Prix du Poëme furent donnez au Pere Cleric, Jesuite, Professeur de Rhetorique au College de Toulouse, pour un Poëme, & un autre Ouvrage à la gloire du Roy. Ce même Pere concourut l'année dernière pour le Prix de l'Eglogue, & le manqua de fort peu de voix. Il a une fécondité merveilleuse, & un tres-grand feu d'esprit. Les deux Prix de l'Eloquence ont esté remportez, le premier par M.^r. l'Abbe Geneais, de Montpel-

Septembre 1698. E

50 MERCURE

lier, d'un esprit distingué par sa sagesse & par son exactitude, & le second, par M^r l'Abbé Compaign, dont l'Eloquence luy a fait remporter ailleurs divers Prix academiques. Madame la Baronne d'Encausse a eu le Prix de l'Elegie. Elle concourut il y a deux ans avec M^r Abeille pour le même Prix. Elle est de la Maison de Berrac de Cadreil. Sa modestie n'a pû trahir son merite. Il est connu de tous ceux qui ont vû de ses Ouvrages, où l'on ne peut se défendre d'admirer un genie

GALANT.

extraordinaire pour la Poësie.

Voicy le Programme que l'Academie des Jeux Floraux de Toulouse vient de faire publier.

L'Academie des Jeux Floraux de Toulouse fait savoir au Public, que le troisieme jour du mois de May de l'année prochaine 1699. elle distribuera les quatre Prix ou Fleurs qu'elle doit donner chaque année.

Le premier est une *Amaranthe* d'or, de la valeur de quatre cens livres, qui sera adjugé à une Ode.

Le second est une *Violette* d'ar-

E ij

32 MERCURE

gent, de la valeur de deux cens cinquante livres, qui sera adjudée à un Poëme de soixante Vers au moins, & de cent Vers au plus, tous Alexandrins, & suivis, ou à Rimes plates, dont le sujet doit estre heroïque.

Le troisiéme est une Eglantine d'argent, du prix de deux cens cinquante livres, qui sera adjudée à une Piece de Prose d'un quart-d'heure, ou d'une petite demi-heure de lecture, dont l'Academie des Jeux Floraux publiera toutes les années le sujet, qui sera pour l'année prochaine 1699. Les belles Lettres adoucissent les mœurs,

Le quatrième Prix est un Souci d'argent, de la valeur de deux cens livres ; on le donnera à une Elegie, ou à une Idyle.

Le sujet de toutes les sortes de Poësies qui peuvent prétendre à ces Prix, sera au choix des Auteurs.

A l'égard des Vers, ils doivent estre reguliers, & n'avoir rien de burlesque, de satirique, ny d'indécent.

Toutes personnes, de quelque qualité & país qu'elles soient, de l'un & de l'autre Sexe, pourront aspirer aux Prix.

E iij

54 MERCURE

Les Auteurs qui y prétendront, feront remettre leurs Ouvrages dans tout le mois de Janvier de l'année 1699. lequel estant expiré on n'en recevra plus. Il faudra qu'on s'adresse à M^r de la Faille, Secrétaire perpetuel des Jeux Floraux, qui loge près de la Place de Saint Georges.

Les Auteurs ne se feront point connoître avant la distribution des Prix. Ils ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence. Le Secrétaire des Jeux en écrira la reception

GALANT. 55

sur un Registre, où il mettra le nom, la qualité, & la demeure des personnes qui luy auront délivré les Ouvrages; lesquels signeront le Registre, & en même temps en recevront un recepissé. Les Auteurs seront obligez de luy fournir trois copies pareilles & bien lisibles de chacun de leurs Ouvrages.

On les avertit de s'abstenir de toute sorte de sollicitation, l'Academie ayant délibéré d'exclurre tout Ouvrage pour lequel elle sera convaincuë qu'on aura sollicité.

E iij

56 MERCURE

L'après-midy du troisiéme jour de May, on distribuëra les Prix aux Auteurs mêmes, ou à ceux qui auront charge d'eux. On les désignera par la Sentence qu'ils auront mise au bas de l'Ouvrage; alors ils seront tenus de montrer le recepissé du Secrétaire des Jeux Floraux, & de se faire connoître en recevant les Fleurs; après quoy on leur donnera, ou à ceux qui auront charge d'eux, des attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour un tel Ouvrage par luy composé, a remporté

un Prix, & l'Ouvrage en original y sera attaché sous le contre-scel des Jeux. Un même Auteur ne pourra néanmoins avoir le même Prix que trois fois en sa vie ; mais il pourra les avoir tous, ou plusieurs, en une même année.

Celuy qui aura remporté trois Prix, l'un desquels sera l'Amarante, pourra obtenir des Lettres de Maître, & il fera toute sa vie du Corps des Jeux Floraux, avec droit d'assister & d'opiner comme Juge, avec le Chancelier, les Mainreneurs, & les autres Maîtres,

58. MERCURE

aux Assemblées publiques & particulieres qui regarderont le jugement des Ouvrages & l'adjudication des Prix.

On avertit aussi que ceux qui remettront au Courier des paquets adressez à M^r le Secrétaire des Jeux, doivent affranchir les Paquets, s'ils veulent qu'on les retire ; sans cette précaution, ils doivent estre assurez qu'on laissera leurs paquets au Bureau. D'ailleurs, pour ce qui regarde les Ouvrages qu'on enverra pour les Prix, il est nécessaire de se servir de la voye

de quelque particulier de Toulouse , qui remette les Ouvrages , & en retire le recépissé de M^r le Secrétaire , pour éviter l'embarras qui surviendrait , si une Piece ainsi remise par le Courrier en droiture à M^r le Secrétaire , venoit à être jugée digne du Prix , parce qu'on ne sçauroit à qui le délivrer.

Je vous envoie une Epistre de M^r de Betoulaud , que tous ceux qui l'ont vue ont fort estimée. L'illustre Mademoiselle de Scuderi a fait le Madrigal suivant sur cette Epistre.

60 MERCURE

*Allez, aimables Vers, allez
Joûir d'une gloire immortelle,
La foible Oisiveté contre qui
vous parlez,
N'a que des paresseux pour
elle.*

*Jamais Loûis le Grand, ce mer-
veilleux Heros,*

*De toutes les vertus le plus parfait
modele,*

*N'a connu, n'a souffert l'inutile
repos,*

*Comme l'ont dit cent fois les Filles
de Mémoire,*

*Et ne s'est reposé qu'au sein de la
Victoire.*

AU REVEREND PERE DE LA CHAIZE, CONFESSEUR DU ROY.

TOY, qui par ta sagesse, as joint
 dans ta carrière,
 A l'Etude assidue, à l'ardente Prie-
 re,
 La Vigilance exacte à servir un grand
 Roy ;
 On te l'a dès l'enfance appris ainsi
 qu'à moy :
 La lâche oisiveté fatale à tout le
 monde,
 Des vices les plus grands est la mère
 seconde.
 L'Ouvrier du Seigneur dans un
 trop long repos,

62 MERCURE

Bien-tost , appesanti sous de honteux
pavots ,

Tombera sous le joug d'une moleste
indigne ,

S'il n'est infatigable au travail de la
vigne .

Ce ne seront bien - tost que jeux ,
qu'amusemens ,

Que devoirs negligez , que plaisirs
trop charmans ,

Et qu'un sinistre oubli des soins que
l'Evangile

Veut qu'on prenne en tout temps
pour rendre un champ fertile ;

Mais il évitera cet état odieux ,

Si comme toy , la Chaise , actif , la-
borieux ,

Le feu celeste & pur d'un zele Apos-
tolique

A de saintes moissons incessamment
l'applique .

GALANT. 63

Qu'un Guerrier à son tour d'un
loisir dangereux
Aux Campagnes de Mars ne soit
point amoureux ;
Que les trompeuses fleurs sous qui
rampent les vices
Ne luy présentent point de funestes
delices ;
Autrement , s'il néglige un habile
ennemi ,
Si sous ses vieux lauriers trop long-
temps endormi ,
Il n'apprehende plus la force enchan-
teresse
Des bras assoupissans d'une lente Pa-
resse , [Sort
Il sentira bien-tost , triste jouet du
Et du calme fatal qui le perd dans le
port ,
Sur l'écueil des plaisirs où toute gloi-
re échoüe ,

64 MERCURE

Le destin d'Annibal dans les murs
de Capoue.

Un Magistrat n'est pas moins blâmable à son tour,

Si le vin, si le jeu l'occupent nuit &
jour,

Ou si d'autres penchans le traînent
avec honte

Luy-même au Tribunal des Tyrans
d'Amathonte.

C'est le soin de s'instruire, & cent
Livres divers,

Et les yeux sur Themis à tout moment
ouverts,

Et l'amour du travail vainqueur de
l'ignorance,

Qui doivent de son cœur avoir la
préférence.

Qui ne sçait pas aussi que les grands
Orateurs, [chanteurs,

D'une foule attentive aimables en.

GALANT. 65

Ne font jamais sentir qu'après de
longues veilles,

Des éclairs de l'esprit les puissantes
merveilles ?

C'est là le seul moyen d'ouvrir le
bouches d'or, [trésor,

Qui des leçons du Ciel dispensent les
Et de faire au Barreau tonner les De-
mosthenes,

Par qui Paris s'élève à la gloire d'A-
thenes.

Pour tout dire , il n'est point d'em-
ploy ny de métier,

Dont chacun tour à tour n'exige un
homme entier.

Semblable au Laboureur, qui constant
à sa tâche,

Sème, arrache, cultive, ou cueille
sans relâche.

Mais le beau Sexe même, à qui du
grand loisir

Sepr. 1698.

F

66 MERCURE

La Nature a permis le tranquille plaisir ,

Auroit bien plus d'attraits si l'étude
ou l'ouvrage

De ses jours moins oisifs devenoient
le partage ;

Si ne tendant jamais les filets de Cypris ,

Et de la vertu seule incessamment é-
Sapieuse retraite au fonds d'un Ora-
toire

Couronnoit sa beauté d'une nouvelle
gloire ,

Aulieu des vains discours, & des propos flatteurs ,

Où le frivole encens de ses adorateurs

Luy trace trop souvent l'image mensongere

Des faux biens , ou plustost des songes
de Cythere.

De quelque sexe , enfin , que naissent
 les humains ,
Le travail de l'esprit , ou le travail des
 mains [ordinaire .
Est des enfans d'Adam l'appanage
Mais auroit-on d'honneur à vivre
 sans rien faire ?
Et Nanteuil , & Varin , & le Brun ,
 & Mignard ,
Seroient-ils devenus les Rois de leur
 bel Art .
Et rappelleroient-ils la mémoire é-
 ternelle
Du burin de Lyfippe , ou du pinceau
 d'Appelle ,
Si loin de s'attacher aux chef d'œu-
 vres divers ,
Dont leur genie heureux a charmé
 l'Univers ,
Ils eussent vu leur main froide & pa-
 ralytique

F ij

68 MERCURE

Tomber dans les langueurs d'un repos
létargique ?

Le Pindé même où croist l'Amaran-
te & les Fleurs ,

Qui prétent à l'esprit d'immortelles
couleurs ,

Est si haut qu'on ne peut y monter
qu'avec peine ,

Et ce n'est qu'en suant , & qu'à perte
d'haleine ,

Que des sçavantes Sœurs les rares
Favoris.

De leur verte guirlande y vont cher-
cher le prix ,

Et genereux rivaux d'Horace , ou de
Virgile , [facile.

S'élevent au sommet de ce Mont dif-

Pour moy qui dans l'Automne , ou
dans le beau Printemps ,

Sur un moindre rocher me campe
tous les ans ,

Malgré tous les attraits qu'offre la
vie oisive

Sous mes verds orangers que Pomo-
ne cultive,

Je vais, de la Pareffe implacable en-
nemi, [Fourmi.

Suivre encor pas à pas l'Abeille & la
C'est là qu'en sa brillante & subli-
me carrière,

J'ose peindre **LOUIS** sur son char
de lumière.

Mais puis-je par ces traits qui partent
de mes mains,

Dessiner assez bien le plus grand des
humains,

Et tracer dans sa longue & surpre-
nante histoire

Les miracles sans nombre, & les
moissons de gloire ?

Si Bellone inspirant le carnage &
l'horreur,

70 MERCURE

De son triste flambeau rallume la fu-
 reur,

La Victoire en tous lieux suit d'abord
 cet Alcide,

L'Aigle de Jupiter eut l'aile moins
 rapide ;

Il foudroie , il renverse , & luy seul
 contre tous

Epouvante , & l'Enfer , & l'Univers
 jaloux.

Si la Paix à son tour après l'af-
 freux Tonnerre ,

Sur un Trône de fleurs se remontre
 à la Terre ,

L'Abondance aussi-tôt passe tous
 nos souhaits ,

Chaque jour est marqué par de nou-
 veaux bien-faits.

Il n'est plus ny talent , ny merite in-
 fertile , (stérile.

Et sur qui ce Heros jette un regard •

GALANT: 71

Les Muses , les beaux Arts triom-
phent sous ses Loix ;

Praxitele & Zeuxis revivent à sa
voix.

On croiroit que sa main , selon qu'il
le desire , [Lyre ,

Du celebre Amphion a ranimé la
Quand Versailles se montre, & sur-
passe à nos yeux

Le fabuleux Palais de l'Olimpe &
des Dieux ;

Quand Trianon, l'Amour des Gra-
ces & de Flore ,

Semble au gré des Zephirs subite-
ment éclore ,

Où quand le beau Marly , sous les
plus verts Ormeaux ,

Ouvre son sein paisible à des Fleuves
nouveaux ,

Et change en un moment en Napes,
en Cascades,

72 MERCURE

En jets impetueux le cristal des
Naïades.

Et que diray-je encor des Temples
si pieux

Qu'éleve au Tout-puissant son cœur
religieux,

Superbes Monumens de la Foy pure
& vive,

Qui sous le joug des Saints sans cesse
le captive ?

C'est ainsi qu'on le voit en la Guer-
re, en la Paix,

Du penible travail ne se lasser jamais,
Regler, animer tout, Roy, Pere,
Ami fidelle,

Des Princes les plus grands verita-
ble modele,

Qui ne peut toutefois estre bien
imité

Que par ce Fils, fameux par son
cœur indompté,

Et

GALANT: 73

Et ces trois Rejettons, dont le jeune
courage

Du Sang de mille Rois sent déjà
l'héritage.

Mais en le crayonnant tel que nous
le voyons,

Et rassemblant en luy comme autant
de rayons,

L'Honneur, la Pieté, la Valeur, la
Clemence,

L'Equité, l'Ordre exact, la vaste
Prévoyance,

Qui peindra bien encor cet air si
gracieux,

Et ce regard qui charme à toute heu-
re, en tous lieux?

Je ne puis l'oublier ce regard favo-
rable, [table,

Du cœur de ses Sujets Aiman inévi-
Lois qu'en son Cabinet par tes gene-
reux soins,

Septembre 1698.

G

J'en receus un accueil dont tes yeux
sont témoins ,

Et dont reste à jamais parmi des
traits de flâme ,

L'ineffaçable instant dans le fond de
mon ame.

C'est là que je le vis plus grand par
sa bonté ,

Que par tout l'appareil de tant de
majesté ,

Que par tous ces hauts Faits que sur
la Terre & l'Onde

La Déesse aux cent voix raconte à
tout le monde.

Mais qui peut comme Toi bien
peindre ce Heros ,

Ou dans le Calme heureux , ou dans
l'horreur des Flots ?

Fidelle Observateur de toute sa sa-
gesse ,

(sans cesse ,
La Chaise, tu le vois , tu l'écoutes

GALANT. 75

**Et frappé des Vertus dont brille un si
grand Roy,**

**Tu n'en es pas alors moins éblouï
que moy.**

**Je vous appris le mois passé
la mort de Madame la Com-
tesse de Tonnerre, & je vous
dis qu'elle avoit esté inhumée
à l'Abbayede Saint Paul près
Beauvais. Ce fut M^r l'Abbé
Farrel, Prestre Licentié de
Sorbonne, & Precepteur de
M^r le Comte de Clermont,
qui presenta le corps à l'Ab-
besse de cette Maison, qui le
vint recevoir à la teste de sa**

G ij

76 MERCURE

Communauté. Voicy le Compliment qu'il luy fit,

MADAME,

J'ay l'honneur de vous presenter le corps de tres haute & tres-puissante Dame, Madame Françoise Virgine de Pressin Fléard, Veuve de tres. haut & tres-puissant Seigneur, Monseigneur Jacques Comte de Clermont Tonnerre, Connestable & premier Baron de Dauphiné, Grand-Maistre hereditaire de la Maison de Monseigneur le Dauphin, Duc & Pair nommé, d'heureuse memoire.

L'auguste Famille dont je fais

*l'Eloge, ne s'est pas moins rendu
recommandable par la splendeur
de ses vertus, que par l'éclat de sa
noblesse Elle a donné par sa fe-
condité des Souverains à de grands
Pays, des Heros au monde, &
des Saints à l'Eglise. Avec quelle
magnificence n'a-t-elle pas élevé
à la Cour des Princesses dignes de
regner ? Si ces deux augustes &
grandes Reines, Constance & Isa-
belle estoient de nos jours, on n'au-
roit pas de peine à les croire aussi
dignes de regner sur les cœurs que
sur les Trônes. Jamais Reines ne
furent tant aimées de leur Peuple,
& jamais Peuple ne fut tant aimé*

G ij

78 MERCURE

de ses Reines. La sainteté, la dignité & l'antiquité de cette auguste Maison, que toute l'Europe admire, sont des monumens éternels qui en feront connoître la grandeur à la posterité. Les Saints Guerrii, Ebbon, Honnbert & Honnulf de Tonnerre, Archevêques de Sens, estoient la lumière & l'ornement de cette Eglise au septième siècle. Les Saints Rabert, Guillaume, Thyerri & Amedée de Clermont-Tonnerre, fleurissoient au commencement du huitième & neuvième siècles. Ils estoient au nombre d'onze Saints ou Saintes canonisez, sous l'admiration des Peuples, le

soutien & la consolation de l'Eglise au milieu des persecutions. Les Eglises de Paris, de Bourges, de Sens & d'Orleans, celebrent la memoire de ces Saints avec la solennité d'une Feste double. Y eut-il jamais Seigneur qui se soit distingué dans le service avec plus de liberalité & de courage que les Seigneurs de Clermont ? La seule gloire de combattre & de vaincre les Ennemis de l'Etat, a toujours esté le premier motif de leurs esperances. Toute l'Eglise Universelle n'oubliera jamais la memoire de cet auguste Prince, Aymarc de Clermont, qui au commencement

80 MERCURE

du onzième siècle rétablit à la teste de son Armée, & remit sur le saint Siege Calixte II. du nom, Pape, qui en avoit esté chassé par l'Herésie & le Schisme. Ce Prince a senti couler dans ses veines le sang de nos Rois, & de plusieurs Empereurs. L'Empereur Conrad a tenu à grand honneur d'élever à sa Cour Amedée de Clermont, & ordonna les mêmes soins pour son éducation, qu'il avoit fais pour celle de ses propres Enfans. L'Empereur Henryne connoissoit aussi d'autres Ancestres que ceux du jeune Amedée.

Il se voit qu'il y a plus de six

GALANT: 81

cens ans que les Seigneurs de Clermont estoient Souverains dans leurs Etats & de leurs Domaines. Ils établissoient des Loix, ils faisoient la guerre, donnoient la Paix à leurs Sujets, & entroient en ligue avec les Princes leurs Voisins.

Nous vous mettons, Madame, entre les mains ce sacré dépôt, qui fait une partie de cette grande Maison. Cette illustre Morte fut plus recommandable encore par sa piété que par les hautes qualitez de sa naissance. Elle est morte aussi munie des Sacremens de l'Eglise, que des précieux tresors de toutes les

82 MERCURE

vertus Chrestiennes qu'elle a tous
jours pratiquées jusqu'au dernier
sourir. Aussi dit-on dans la plus
grande Ville de l'Univers, qu'elle
est morte pour passer à la vie, qu'
elle est morte de la mort des Justes.
Unissez, Messieurs, vos prières
aux nôtres. Unissons-les tous à
l'ardeur de celles de vostre illustre
& digne Abbesse, & prions le
Dieu des Justes, que celle qui
a si bien vécu sur la terre, puisse
être dans le Ciel nostre Protec-
trice.

L'Ouvrage qui suit est ad-
dressé à M^r l'Evêque de Nis.

GALANT. 83

mes, & vient de M^r de la Blanchere, de la même Ville. Vous ferez sans doute contente du tour aisé qu'il donne à ses Vers.

IMITATION

De l'Ode d'Horace, qui commence par,
Mecenas, Atavis, &c.

P Relat, qui charmez l'Univers
Par vostre divine éloquence,
Amateur des beaux Arts, Ornement
de la France,
Dont la gloire a volé chez cent Peuples divers.

84 MERCURE

Vous de qui les écrits vont faire les
délices

De toute la Posterité,

FLECHIER, à qui je dois ma douce
oisiveté,

Ecoutez des Mortels les differens
caprices.

§

Un jeune audacieux au comble de
ses vœux,

De paroistre dans la carrière,

S'empresse à se couvrir d'une noble
poussière,

Dans un Tournoy peuplé de cent
Guerriers fameux.

S'il vient à remporter une illustre
victoire,

S'il voit ceindre son front d'un lau-
rier précieux,

Il en estime tant la gloire

Qu'il l'égale à celle des Dieux.

S

Si la faveur , après des soins extrê-
mes ,

Elève quelque ambitieux [mes,
A l'éclat souhaité des dignitez suprê-
Si quelqu'autre a rempli ses greniers
spacieux

Des grains de la fertile Affrique ,
Si content d'habirer une maison rus-
tique

Il aime à cultiver avec ses propres
bœufs ,

Les champs que labouroient ses tran-
quilles Ayeux ;

Ceux-la contents de leur partage ,
Et frappez de l'horreur d'un funeste
naufnage ,

Quand ils devroient gagner tout l'or
de l'Univers ,

N'iroient point traverser le vaste
sein des mers.

Z

86 MERCURE

Le Marchand surpris de l'orage
Qui craint à tout moment de perir
dans les flots ,

Soupire après le doux repos
Qu'il goûtoit sur l'heureux ri-
vage ,

Mais s'il voit revenir le calme sur les
eaux ,

On le voit d'une ame empressée,
Sans se ressouvenir de sa crainte pas-
sée ,

Faire raccommoder ses fragiles Vais-
seaux.

§

Les uns passent le jour aux plaisirs de
l'atab le,

Tantost couchez aux bords des paissi-
bles ruisseaux ,

Tantost sous la fraîcheur aimable
De mille arbres touffus , & pliez en
berceaux.

Sans se laisser fléchir aux larmes d'une
mere,

Un autre ira dans les plaisirs de
Mars,

Sans crainte de la mort affronter les
hazards,

Séduit par les appas d'une gloire le-
gere.

Le Chasseur matineux méprisant les
faveurs

D'une Epouse belle & pudique,
Et bravant des hivers les cruelles
rigueurs,

A poursuivre le Cerf sans réserve
s'applique.

Pour moy, le cœur exempt de mille
soins divers,

Je voy couler mes jours d'un œil
toujours paisible,

Et ne me trouve plus sensible
Qu'au plaisir innocent de bien faire
des Vers.

88 MERCURE

Fléchier, si de ma Muse encor foible
& tremblante

Vous vouliez écouter les airs,
Si vous vouliez luy tendre une main
caressante,

Ma gloire éclateroit en cent climats
divers.

Vous prendrez sans doute
plaisir à lire les Reflexions
qui suivent.

PENSEES MORALES
à l'usage particulier
& familier.

I.

*Qu'il ne faut jamais sans ne-
cessité rompre absolument avec
personne.*

GALANT. 89

En rompant avec nos Proches, c'est perdre de nos propres ; en rompant avec nos Amis, ou nos Connoissances, c'est perdre de nos acquêts. Il faut pour marcher juste dans le train de la vie tâcher de bien choisir les gens. Il y en a avec qui il n'est pas à propos d'entrer fort avant, & de faire une société particulière & familière. Tels sont les bizarres, les vicieux, & les antipathiques ; & d'autres avec qui il y a moins à risquer de s'ouvrir & de se compromettre ; ce sont les honnêtes gens, &

Septembre 1698.

H

90 **MERCURE**

qui ont un juste rapport avec nous. Quand on s'est imprudemment trop avancé, & qu'on reconnoît son erreur, il faut se reculer doucement, pour éviter d'estre obligé par une rupture ouverte à se retirer tout-à fait ; ce qui d'un Amy, commun du moins, nous donne souvent dans la suite un ennemy particulier. Il est presque aussi dangereux de se retirer aussi légèrement que de s'avancer sans précaution & sans juste connoissance. On doit tâcher de conserver ses habitudes par plus ou

moins de relation, selon les
sujets. Les uns & les autres
nous sont quelquefois bons
à quelque chose dans l'occa-
sion, & nous sommes bien
sûrs de les trouver; au lieu
que les fréquentes ruptures
nous font ordinairement de-
meurer courts dans le besoin.

Il.
Qu'il sied bien à un jeune hom-
me de se remuer, & de faire ses
efforts, par les endroits qui luy
conviennent pour former ou pour
augmenter sa fortune.

Le temps de ce labeur se
peut étendre jusqu'à l'âge de

H ij

92 MERCURE

quarante ans ou environ, qui est un peu plus du milieu de la vie, & la saison à peu près destinée à jouir de son acquis, & en cas qu'on ait esté détourné ou traversé, on peut aller jusqu'à cinquante; mais si à cet âge nous n'avons fait que de vains efforts pour nous relever, ou nous avancer, il faut tâcher de fixer nostre établissement sur le pied où les choses se trouvent, afin de jouir tranquillement de nostre estat le reste de la vie, étant messéant ou hors de saison aux personnes avancées en

âge, de faire des projets disproportionnez, & de s'engager dans les affaires de long cours; mais quand le nécessaire manque, on est forcé de voguer ou de labourer jusqu'au bout, ce qui est un estat bien déplorable, & où il faut de toute la précaution éviter de tomber; car la vieillesse est un estat de retraite qui demande du repos, pour supporter toutes les infirmités qui y sont attachées; & afin de se pouvoir préparer sans obstacle au grand voyage de l'éternité. Malheur aux jeunes

94 MERCURE

gens, qui par leur légèreté, ou par leur dérèglement détruisent tellement leurs affaires, qu'ils ne peuvent les rétablir à temps, ou peut-être de leurs jours. Il n'y a que ceux qui y ont passé, qui en conçoivent bien l'importance.

Qu'il y a des familles, dont le destin est de passer des siècles entiers dans l'embarras & dans les Procès, en transmettant successivement cette fatale condition aux descendans, qui ont trouvé ce mal en naissant, & qui meurent sans en avoir vu la fin.

C'est sans doute un état bien defagreable ; quoy que plusieurs ne laissent pas de s'en accommoder faute de mieux, que de passer ainsi tout le temps de la vie dans le désordre & dans la confusion ; en disputant à pure perte à la fin, le terrain au créancier, & bataillant, comme l'on dit, avec ses propres dettes. On peut dire que c'est une espece d'opiniâtreté qui ne seauroit aboutir qu'à nostre ruine, de mesme qu'elle nous détourne des voyes de salut ; & il est bien plus raisonnable & satis.

faisant, de prendre un juste party en telle conjoncture, pour purger nostre bien & assurer nostre repos, & pour nous occuper ailleurs à chose qui nous convienne, que non pas de rester éternellement dans une telle & peu honorable agitation. Il est des occasions suivant l'état de certaines maisons, où la seule réforme de la dépense, une treve de séjour à la Cour ou à la Ville, & une économie exacte pendant quelques années, peuvent reparer le dommage. Il en est d'autres où le mal étant plus

plus grand, il est beson d'entrer dans d'autres discussions; c'est-à-dire, d'aliener quelques pieces détachées, s'il y en a, autrement les moins considerables du fief, en se reservant la mouvance, ou de resoudre la coupe des bois ou hautes futayes, attendu la necessité, quoy qu'il semble que ce soit faire breche au fond, & qu'un tel retranchement marque une espece de disgrace ou de flettrisseure dans les nobles domaines. Il y a encore une voye generale, & qui est ordinairement la plus

Septembre 1698.

I

98 MERCURE

grande ressource dans ces fâcheuses conjonctures ; c'est le secours d'un Mariage pour soy ou pour son fils ; mais quand ce moyen n'est pas praticable , que l'on est déjà engagé , ou que l'on n'a qu'un enfant mineur , il vaut mieux , au défaut de ces expédiens , se résoudre à tirer un party dans la chose le plus favorable qu'il se peut , dans l'étendue de nos droits legitimes , que de s'acheurter inutilement à vouloir tenir le tout en sa main , pour avoir enfin le déplaisir , & dans un âge avancé , d'estre

GALANT:



forcé de déguerpir à notre
confusion ; & comme après
une pareille revolution , on
ne peut guere avec quelque
agrément rester en un lieu, où
l'on se trouve , pour ainsi dire,
deshonoré par cette disgrâce
ou changement de fortune,
on peut choisir en ce cas , si
l'on est libre, un autre séjour,
soit à Paris qui couvre tout.
& qui est le refuge general,
ou la demeure commune des
heureux & des infortunez ;
ou en passant en quelqu'autre
quartier de Province pour y
former un moindre établisse-

I ij

100 MERCURE

ment ; ou enfin en prenant le party , à l'exemple de plusieurs personnes de distinction , d'entrer sur le pied de pension Laïque dans une Communauté ; le tout suivant les différentes circonstances par rapport à l'âge , aux qualités & à ce qui nous reste de fond , ce qui demande une juste reflection ou de meures considerations.

IV.

Qu'une fortune mediocre où il y a suffisance pour nous entretenir selon nostre estat , est plus à souhaiter qu'une plus grande, & que

GALANT. ROI

*l'on en jouït avec plus d'innocence
& de qualité.*

Paix & peu , suivant la maxime du sage, cela nous suffit , si nous sommes assez raisonnables pour nous y fixer, & l'on est moins sujet à l'envie & aux chûtes ; au lieu que l'abondance ou le superflu attire souvent après soy le desordre & les revolutions. Peu de gens sçavent se contenir dans la prosperité & faire un usage legitime & meritoire de la fortune; sur tout lors que par la faveur ou par le travail d'autrui on se trouve conduit

I iij

tout à coup à certain degré d'opulence ou d'élevation. La plupart s'y méconnoissent, & passent dans l'égarement. C'est par là que nous voyons ordinairement les Fils des Traitans, ou des Marchands fortunez, ainsi qu'une partie des gros Beneficiers, scandaliser le public par leur déreglement & par une honteuse dissipation, au lieu que celuy qui ne fait que recueillir l'héritage de ses Peres à luy dévolu par la suite d'une longue succession, & qui le regarde comme un propre naturel,

ou un patrimoine sacré commis à la garde & à son administration , se fait plutôt une affaire de le conserver, & en même temps une espèce de devoir de le transmettre à ses descendans, comme il l'a reçu de ses Predecesseurs; ou si quelqu'un en s'abandonnant temerairement au torrent de la débauche en use autrement , il se deshonne par cette conduite, & ne faisant pas scrupule de détruire par un vain caprice l'ouvrage ou la fortune de ses ayeux, il devient avec justice un objet

I iij

104 MERCURE

d'infamie ou un sujet de reprobation dans la memoire de la posterité. Il est au contraire d'une judicieuse & louable pratique, lors qu'on a l'avantage par son heureuse destinée de naistre dans cette situation, non seulement de ménager ce déposit avec honneur, & dans les termes de la discretion ; mais encore d'y adjoûter, par l'effet d'une genereuse émulation, quelque chose de son chef, pour s'en faire un sujet particulier de satisfaction, & en mesme-temps un merite envers les

GALANT. 105

Successeurs. Les moyens honnêtes pour y parvenir, & praticables à un Gentilhomme qu'on suppose dans l'état de retraite, ou de la vie privée après avoir satisfait à ses justes devoirs envers le Prince & le Public, sont de faire valoir son bien, dans toute l'étenduë du sçavoir faire suivant la nature des lieux, & de regler la maison, de maniere que la dépense ne consume jamais entierement le revenu, mais seulement une portion suffisante pour soutenir dans les termes de la

bienfaisance l'état de sa famille ;
& pour tirer un plus grand
avantage du fruit de cette é-
pargne, il peut entrer discretem-
ment de société dans d'autres
entreprises , soit avec des
Armateurs en temps de guerre
ou pendant la paix avec des
Marchands ou Trafiquans en
gros, ce qui est une espèce de
commerce qui ne déroge
point à l'état de noblesse, &
qui peut tenir lieu au contrai-
re, en ménageant les choses
avec temperament par rapport
à la condition, d'un honneste
& legitime amusement.

Qu'il est surprenant que les hommes fassent si peu de reflexion sur leur mortelle condition.

On voit sensiblement la face du monde se renouveler, les uns y entrer, & les autres en sortir, au commencement, au quart, au quint, ou au milieu de la carrière; les exemples même domestiques passent devant nos yeux, & on voit mourir Pere, Mere, Oncles, Freres, Enfans & Neveux. Cela fait quelque impression dans le moment, & se dissipe peu de temps après : aucun ne s'en

108 MERCURE

fait une juste application, & ne dit en soy-mesme, c'estoit hier à celuy-là, ce peut estre demain à moy. O l'étrange aveuglement de ne pas comprendre que la vie n'est rien avec ce qu'elle a d'apas, & que le tout ne tient qu'à un fil ! Que reste-t-il des Alexandres & des Césars, ou de ces âmes vaines, qui trouvoient en leur temps l'Univers incapable de les contenir ? De grands noms & rien plus : & que peut-on dire pour venir à nous, ou à de moindres sujets, de cet

empressement outré & affecté
ou mouvement perpetuel
d'un M. pour sur-
prendre ou se procurer, par
de faux & petits endroits la
faveur de son Maistre; & de
cette orgueilleuse & avide
application d'un à
élever avec impudence la
fortune d'un Bourgeois au-
dessus de celle des Princes,
finon qu'ils ont comme bien
d'autres, en oubliant l'unique
nécessaire, volé le papillon,
estant en un instant, comme
nous l'avons vû avec surprise, &
par une fin précipitée, devenus

110 MERCURE

les victimes de leur ridicule
& peu raisonnable ambition.

Je ne puis vous rien faire
voir qui vous plaise davantage
que le Portrait que je vous
envoie. C'est celuy de Son
Altesse Royale Madame. Il est
d'une bonne main, puis qu'il
est de celle de M^r l'Abbé de
Poissi.

*M*Ontrer un goust exquis, un
seur discernement,
Décider souverainement.
Avoir l'esprit plein de delica-
tesse,

GALANT. III

*Et le cœur exempt de foiblesse;
Ne point marcher d'un courage
abattu*

*Dans le chemin de la vertu;
De grands desseins estre capa-
ble;*

*Faire voir en tous lieux
Une constance inébranlable,
Digne du sang de ses Ayeux;
Avoir cette égalité d'ame
Qui rend l'homme semblable
aux Dieux,*

Tel est le Portrait de Madame.

*Cette Auguste Princesse
ayant donné beaucoup de
louanges à ce Portrait, ainsi*

112 MERCURE

qu'elle a fait à tous les Ouvrages que M^r l'Abbé de Poissi a eu l'honneur de luy presenter, il prit de là occasion de faire ce Madrigal.

*O Vous, dont le seul goust décide,
 Vous, dont le jugement certain
 Tient lieu d'un Arrest souverain,
 Princesse Auguste, esprit solide,
 Vostre suffrage heureux
 Vient de combler mes vœux.
 C'est trouver le grand art de
 plaire,*

GALANT. 113

Que de sçavoir vous satisfaire.

Ouy, les plus critiques esprits,

Nation qui fourmille en France,

Trouveront mes Ecrits

De quelque prix,

*Puis que vostre suffrage en est la
récompense.*

La joye que les Comtois
ont ressentie de la nomination de M^r l'Evêque de Philadelphie à l'Archevêché de Bezançon, n'est pas exprimable. Toute la Ville l'a marquée pendant plusieurs jours par des illuminations, & le
Septembre 1698. K

114 MERCURE

Chapitre de la Metropolitaine se signala sur tous par plusieurs feux d'artifice le jour de Saint Louïs. Cette nomination fait connoître la justice que le Roy veut bien rendre, non seulement aux services de Mrs de Gramont, qui pendant toute la Guerre se sont distinguez d'une maniere extraordinaire, mais encore à l'affection d'un Peuple, qui semble par son attachement & par son zele entrer en concurrence avec les plus anciens Sujets de Sa Majesté, & luy marquer le plai-

GALANT. 115

sur qu'il auroit eu d'en estre
plûtost du nombre; & enfin
à la pieté & à l'exactitude d'un
Prelat, qui sans aucune obli-
gation de résidence, n'a pas
laissé de veiller continuelle-
ment sur un Troupeau, que
les infirmités & le grand âge
de feu M^r son Oucle avoient
mis hors d'estat de pouvoir
conduire, comme il avoit fait
autrefois.

Le Mercredi 20. du mois
passé, jour de Saint Bernard,
il arriva un fracas épouvan-
table dans la Citadelle de Tu-
rin. Le Tonnerre y estant rom-

K ij

bé, sur les quatre heures du matin, mit le feu à un magasin de Poudre, où il y en avoit quatre mille cinq cens barils. L'effort fut si grand, que de tous les logemens de la Citadelle, qui estoient fort considerables, il ne resta que le seul Donjon. Tout fut abismé sous les ruines. La Garnison, qui par bonheur n'estoit composée que du Regiment de la Croix Blanche, de deux Compagnies Suisses, & des gens de l'Artillerie, y fut ensevelie presque entierement. L'on compte plus de quatre cens,

rant morts que bleſſez , dont
 les derniers ne font qu'au
 nombre de cent. On trouve
 encore des morts à toute
 heure , parmy leſquels il y a
 trois Chevaliers de Malte , &
 dix Officiers ou environ. M^r le
 Marquis de Cavours , Gou-
 verneur de la Citadelle , Ma-
 dame la Gouvernante , & tous
 leurs Domeltiques , trouve-
 rent moyen de ſe ſauver par
 un bonheur extraordinaire ,
 les planchers qui tomberent
 dans le temps qu'ils ſe reti-
 roient , n'ayant bleſſé que trois
 de leurs gens. Ils n'ont pas

118. MERCURE

laissé de faire une grande perte. On a trouvé le Curé mort à cinquante pas de sa maison, & on ne peut rien s'imaginer de plus triste que ce funeste spectacle. Il n'y a point de bombardement qui puisse faire de si terribles effets. Heureusement l'effort de la Poudre fit sauter les pierres du costé de la campagne. Sans cela le domnage auroit esté beaucoup plus grand dans Turin, où toutes les vitres furent cassées, de sorte qu'il y a peu de maisons qui n'aient souffert de cette rude secousse.

GALANT 119

La pluspart des portes & des fenestres y ont esté enfoncées, & le desordre ne peut estre réparé pour un million. C'a esté un bonheur dans ce desastre, que le feu n'ait pas pris à un autre magasin voisin, qui s'est trouvé fendu par la moitié. Une bonne partie de ses murailles a esté renversée, & & on y voyoit les barils de Poudre à découvert. On ne sçauroit exprimer l'épouvante qui saisit alors les Habitans.

M^r Philippe, President à Mortier au Parlement de Be-

120 MERCURE

zançon , mourut le 22. du mois passé , âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il a longtemps servi , & avec beaucoup de fidelité , le Roy d'Espagne aux Dietes de l'Empire , & depuis que la Franche-Comté est devenuë Françoisse , le Roy a esté si content de la personne & de ses services , qu'il luy en a donné des marques par plusieurs graces. Il luy avoit accordé entre autres la survivance de sa Charge pour M^r son Fils , qui estoit Procureur General de la Chambre des Comptes Il laisse

laisse encore deux Fils, dont l'un est Chanoine de l'Eglise Metropolitaine, & l'autre a esté Maire de Bezançon. Ils sont tous trois remplis de mérite, de capacité & d'honneur; ce qui joint avec beaucoup de generosité, leur a acquis une estime generale.

On mande de Liege, que le 26. du mois passé, Madame Catherine-Isabelle de Lerneux, Fille de feu Messire François de Lerneux, Baron de Presse, & de madame Marie Bex, Veuve de Messire Wuinand de Ville, libre Ba-

Septembre 1698.

. 22 **MERCURE**

on du Saint Empire, Mere
de Messire Arnold de Ville,
Baron du Saint Empire, dont
le merite & le sçavoir sont con-
nus de tout le monde, & sur
tout par la construction de la
Machine de Marly, qui est la
plus grande, la plus extraordi-
naire & la plus hardie dont on
ait jamais parlé, mourut en sa
maison de Huy, regrettée uni-
versellement pour sa bonté,
sa generosité & sa pieté. Elle
a témoigné pendant une lon-
gue maladie, une patience &
une résignation entière aux
volontez de Dieu, dont tout
le monde a esté édifié.

GALANT. 123

Voicy les noms de quelques autres personnes considerables mortes depuis peu.

La Mere Superieure du Monastere de la Congregation de Nostre Dame de Compiègne, morte le mois passé, dans la soixante & neuvième année, après une longue maladie. Les fondemens de ce Monastere furent jettez le 1. Septembre de l'année 1644. M^r le Gras, alors Evêque de Soissons, ayant reconnu un zele & une ferveur toute particuliere en cette Dame, qui estoit encore dans le monde,

L ij

124 MERCURE

la demanda à ses Parens pour estre au nouvel établissement de ce Monastere, sur la priere qu'elle luy en avoit faite. Ils n'eurent pas de peine à la luy accorder, sçachant que son ame estoit prévenue de la grace, & que le Seigneur s'estoit approprié son cœur dès sa plus tendre jeunesse. La Reine Mere, Anne d'Autriche, luy fit l'honneur de luy donner le Voile, & d'ajouter le nom de Sainte Anne à celuy de Sainte Elizabeth, qu'elle avoit eu à son Baptême. Elle a possédé toutes les principales Charges de son Monastere, & a vécu

d'une maniere si édifiante, qu'on la donnoit pour exemple à toutes les autres Religieuses.

Messire Louïs - Pierre de Turgis, Conseiller au Parlement. Il est mort à trente-un an, & estoit Fils de M^r de Turgis, Fermier General. Il avoit épousé Catherine. Cecile Langlois de Colmoulins, dont il laisse des Enfans. M^r de Turgis, Seigneur des Chaîses, son Frere, Lieutenant aux Gardes, s'est fait distinguer en plusieurs Sieges & Batailles durant les dernieres Guerres.

L iij

126 **MERCURE**

Messire Charles d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Lieutenant General de ses Camps & Armées, cy-devant Gouverneur de Bretagne, & depuis Gouverneur de Guyenne, & cy-devant aussi Ambassadeur Extraordinaire à Rome. Il estoit né le 19. Mars 1625. Son corps doit estre porté en la Ville d'Amiens, où est celui de M^r son Pere. Il avoit épousé Elizabeth le Feron, Veuve de Jacques de Stuart de Caussade, marquis de Saint mesgrin, Lieutenant General

des Armées du Roy, Fille unique de Dreux le Feron, Seigneur de Savigny, Conseiller au Parlement, & de Barbe Servient, de laquelle il n'a point d'Enfans. Il portoit le nom & les Armes d'Ailly par substitution, & estoit fils d'Honoré d'Albert, Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, Vidame d'Amiens, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur d'Auvergne, & de Charlotte d'Ailly, Comtesse de Chaulnes, Dame de Pequigny, de Raineval & de magny, Fille unique de Philibert Ema-

L iiij

128. MERCURE

nuël d'Ailly, Seigneur de Perquigny, Chevalier des Ordres du Roy, & de Loüise d'Orléans. Cet Honoré d'Albert, Duc de Chaulnes, estoit Frere de Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Connestable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roy, d'où descend M^r d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse d'aujourd'huy. M^r le Duc de Chaulnes qui vient de mourir, a deux Sœurs, dont l'une nommée Charlotte, est Prieure perpetuelle de Saint Loüis de Poissy, & l'autre An-

GALANT. 129

toinette, est Abbessé de Saint Pierre de Lyon. Le Roy l'avoit envoyé à Rome en 1667. en qualité d'Ambassadeur, pour l'élection du Pape Clement IX. & en 1670. pour celle du Pape Clement X. Sa Majesté l'y renvoya en 1689. pour l'élection d'Alexandre VIII. M^{le} le Duc de Chevreuse se trouve presentement revestui du Gouvernement de Guyenne, dont il avoit la survivance.

Messire Jean - Pierre de Montchal, Seigneur de Noyen sur Seine, Conseiller au Par-

130 MERCURE

lement, mort en sa quarante-fixième année. Il avoit de grands biens, estoit Juge integre, fort éclairé, d'une dévotion exemplaire, & faisoit de grandes charitez. Il ne laisse que deux Filles de Reine Henin, son Epouse, Sœur de Claude Henin, Garde des Rôles des Offices de France; de Nicolas Henin, Conseiller au Grand Conseil, & d'Eustache Henin, Seigneur du Claufeau, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy, puis Conseiller au Parlement, tous Enfans de Nicolas Henin,

GALANT. 131

Secrétaire du Roy , qui est mort aussi depuis peu de jours. M^r de Montchal avoit un Frere, Charles de Montchal, Avocat General en la Cour des Aides , décédé en 1686. tous deux Fils de Jean Pierre de Montchal, maître des Requestes , & d'Elizabeth du Pré, Fille de M^r du Pré, maître des Requestes. Je vousay parlé de leur Famille dans mes Lettres des mois de Novembre 1682. & May 1686.

Le Pere Hierôme Morel, Religieux Augustin, dit du Saint Sacrement, Docteur en

122 **MERCURE**

Theologie de la Faculté de Paris , natif de Vitry le François. Il estoit Oncle de Jean morel , Abbé de Saint Arnoul de Metz , Conseiller honoraire au Parlement, & de Zacharie morel , Conseiller au Parlement en la quatrième Chambre des Enquestes ; de François-Philippes morel , aussi Conseiller au Parlement , Aumônier du Roy , & Chanoine de l'Eglise de Paris ; de N. Morel , Epouse de Denis Rochereau , S^r de Hauteville , Conseiller au Grand Conseil , & de N. Morel , Epouse de

GALANT. 133

Nicolas Faudel , President en
la Cour des monnoyes.

Dame Elizabeth du Bois ,
Epouse de Messire Marc-An-
toine de Rollinde , Secretaire
des Commandemens de feuë
S. A. R. Mademoiselle. Elle
laisse deux Enfans , Marc An-
toine. Valentin de Rollinde ,
Conseiller en la troisieme
Chambre des Enquestes , &
Elizabeth de Rollinde , Epou-
se de Jean - Charles Doujat ,
Conseiller au Grand Conseil ,
Fils de Jean Doujat , Doyen
des Conseillers du Parlement ,
& de Catherine Targer.

134 MERCURE

Messire François-Annibal d'Estrées de Lauzieres - Themines, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté au Gouvernement de l'Isle de France, & Gouverneur particulier des Villes de Laon, Soissons, Noyon, &c. mort en la cinquantième année. Il estoit Fils de François - Annibal, Duc d'Estrées, Pair de France, mort Ambassadeur Extraordinaire à Rome en 1687. & de Catherine de Lauzieres-Themines, petite - Fille du Maréchal de

GALANT. 135

Themines, & avoit épousé en
premieres Noces le 10. Février
1670. Madeleine de Lyonne,
Fille de Hugues de Lyonne,
Marquis de Berni, Ministre
& Secrétaire d'Etat, dont est
venu François-Annibal d'E-
strées IV. du nom, à present
Duc & Pair, à qui le Roy
vient de donner tous les
Gouvernemens qu'avoit le feu
Duc son pere. Il avoit pris une
seconde alliance avec.... de
Beautru, Fille de Nicolas de
Beautru, Marquis de Vaubrun
& du Tremblay, Lieutenant
General des Armées du Roy &

136 **MERCURE**

Gouverneur de Philippeville, & de Marguerite Beautru Seran. Il laisse aussi des Entans de ce second mariage. La Terre de Cœuvres fut érigée en Duché Pairie en 1545. sous le nom d'Estrées. Cette Maison, qui est ancienne, & originaire de Picardie, a esté fécondé en Grands Hommes. Antoine d'Estrées, S^r de Valieu, qui vivoit vers l'an 1460. laissa un autre Antoine, qui ayant épousé Jeanne, Dame de la Cauchie en Bolonnois, en eut Antoine d'Estrées III. du nom, Grand-Maître de l'Ar,

tillerie de France. Ce dernier fut Pere d'Antoine d'Estrées, IV. du nom, Marquis de Cœuvres, Senechal de Bolo-
nois, Chevalier des Ordres du Roy, en la premiere creation de 1578. & aussi Grand Maistre de l'Artillerie. Il eut plusieurs Enfans de Françoise Babou, Fille de Jean S^r de la Bourdaisiere; sçavoir, François Louïs, tué au Siege de Laon en 1544. François Annibal, Diane, seconde Femme de Jean de Monluc, S^r de Balagni, Maréchal de France; Marguerite, mariée à Gabriel de Bournel;

Septembre 1698.

M

138 MERCURE

S^r de Namps ; Angelique ;
Abbesse de Maubuisson ; Ga-
brielle. Duchesse de Beaufort,
dont le Roy Henry I V. eut
Cesar, Duc de Vendôme, &
Alexandre , dit le Chevalier
de Vendôme ; Julienné-Hip-
polite d'Estrées , Femme de
George de Brancas, Duc de
Villars , & Françoise , Femme
de Charles , Comte de San-
zay. François-Annibal, Duc
d'Estrées , Pair & Maréchal de
France , épousa en 1622. Marie
de Bethune , Fille de Philip-
pes , Comte de Selles & de
Charros , & prit en 1634. une

GALANT. 139

seconde alliance avec Anne Habert, Fille de Jean, S^r de Montmor, Tresorier de l'E-pargne, Veuve de Charles de Themines, S^r de Lauzieres. Il mourut à Paris en 1670. âgé de quatre-vingt-dix huit ans, & selon d'autres, de cent deux, laissant du premier lit François-Annibal I. du nom, Pere de M^r le Duc d'Estrées qui vient de mourir, Jean, Comte d'Estrées, maréchal & Vice-Amiral de France, & Cesar, Cardinal d'Estrées. Les Enfants du second lit furent Louis, Marquis d'Estrées, tué en 1551.

M^r ij,

140 **MERCURE**

à la levée du Siege de Valenciennes, & Christine, premiere Femme de François-Marie, dit Jules de Lorraine, Prince de Lillebonne, morte en 1638.

Messire Jean de Thulon, Chanoine de la Cathedrale de Mascon & Prieur de Neytis en Beaujollois: Il estoit fils de Philbert Seigneur de Thulon, Baron Desprez & autres lieux, & d'Elisabeth de Rebbé, niece de Claude de Rebbé, Archevesque de Narbonne, Commandeur des Ordres du Roy & Conseiller d'Etat, & petit fils d'Hugues Seigneur de

Thulon & de Jacqueline Charreton , issue de la branche des Seigneurs de la Terriere. Je ne vous dis rien de toutes ces Maisons. Elles sont si connues & si distinguées, que je ne vous en apprendrois rien de nouveau. Quant à celle de Thulon, je vous en ay déjà entretenuë , en vous apprenant autrefois la mort de Claude de Thulon, Marquis Desprez , & le Mariage du Marquis de la Roche-Thulon , cy-devant Colonel d'un Regiment de Dragons, avec Mademoiselle de Beaumanoir

142 MERCURE

de la Maison de Lavardin , & qui estoient freres de celuy, dont je vous apprens aujourd'huy la mort. Il s'estoit retiré en la Ville de Mascon pour y mener une vie douce , & s'appliquer avec moins de distraction à remplir tous ses devoirs, ce qui luy a fait acquerir une estime generale.

J'oubliai de vous dire le mois passé en vous parlant des Benefices donnez par le Roy , que Sa Majesté avoit nommé M^r Sonning au Prieuré de la Roüelle de l'Ordre S. Augustin , Diocèze de

Courance. Il est Licencié en Theologie & Chanoine Regulier de la Maison Royale de Sainte Croix.

On a appris par les nouvelles de Rome que le 8. du mois passé M^r Catillon, François, avoit fait abjuration de l'heresie au Saint Office ; & qu'il y avoit esté conduit dans les Carosses de M^r le Cardinal de Bouillon par le P. Alexis du Buc, Teatin, qui l'avoit instruit. Sa Sainteté à laquelle ce Pere le presenta, en fit paroistre une grande satisfaction. Vous sçavez quelle est la

144 MERCURE

reputation du Pere du Buc, qui s'est rendu recommandable par l'application qu'il a donnée à la contreverse depuis plus de 30. ans. Il y a fait de si grands fruits qu'il a merité une pension que Messieurs du Clergé de France luy ont accordée. Il estoit estoit allé à Rome au Chapitre general de son Ordre, & le Pape luy ordonna d'y rester cet Esté, afin de faire des Conferences toutes les semaines dans le College *De propaganda fide*.

Voicy ce qu'a écrit M^r Antier, qui continuë toujours

jours d'enseigner la Perspective avec succès par la grande facilité qu'il en donne dans ma Lettre de Juillet.

La Machine entiere de la perspective dont il fut parlé dans le Mercure de Juillet dernier, ayant esté favorablement receüe des uns & negligée par les autres, me donne lieu de rapporter icy le sentiment des plus fameux & sçavans Auteurs, pour convaincre ceux qui par aveuglement ne veulent pas croire l'utilité de cette Science, ny en recevoir aucune instruction, mais veulent contre toute raison demeurer dans leur

Sept. 1698. N

146 MERCURE

ignorance par une vieille & dangereuse routine. Il commence par le Pere Nicéron tres renommé & tres habile dans cette Science. Il dit dans sa Preface que la Peinture, que nous appellons la Princesse des Arts, n'est autre chose qu'une pure pratique de la Perspective, puisqu'il ne s'est jamais veu bon Peintre qui n'y fût sçavant. Ceux qui y réussissent maintenant à Paris, comme Mrs Voüet, premier Peintre du Roy, de la Hyre & autres, font connoître qu'ils suivent toutes les maximes de l'Optique dans la conduite de leurs desseins & dans l'application de leur coloris. Il ajoute

GALANT. 147

que toutes les fautes que l'on remarque dans les Tableaux de plusieurs Peintres, viennent de l'ignorance de ces principes; Par exemple s'ils veulent faire paroître un pot de fleurs, planté droit au milieu d'une table, ils le mettent sur le bord, s'ils font des figures en éloignement, ils en affoiblissent le coloris, & ne diminuent point la parfaite configuration de leurs parties, bien que la forme & la figure des objets le dérobe plutôt à nos yeux que la couleur; ainsi une Tour quarrée nous paroît ronde dans l'éloignement avant que sa couleur s'évanouïsse. L'Op-

N*li*j

148 MERCURE

ique a donc autant d'avantage sur les autres Sciences, que la vue sur les autres sens, c'est pourquoy Villapand dit en ses Commentaires sur Ezechiel, que la science de la Perspective est la premiere en dignité & la plus excellente de toutes, puisqu'elle s'occupe à considerer les effets de la lumiere qui donne la beauté à toutes les choses sensibles, & que par ce moyen l'on trace si à propos des lignes sur un plan donné, qu'elles expriment des figures solides qui trompent les yeux & qui désinent presque le jugement & la raison: En effet, l'artifice de la Peinture consiste

particulièrement à faire paroistre de relief, ce qui n'est figuré qu'en plat : C'est pourquoy les Histoires nous vantent tant cet ouvrage de Zeuxis, qui peignit si naïvement des grapes de raisin que les oiseaux les venoient becqueter, & qu'elles rapportent la piece de Parrhasius qui trompa Zeuxis par le moyen d'un rideau qu'il representa si naturellement, que Zeuxis le pria de le tirer afin qu'il vît la Peinture qu'il croyoit estre cachée dessous, mais si tost qu'il s'apperceut de la tromperie, il se confessa vaincu, parce qu'il n'avoit trompé que des oyseaux & que Parrhasius

N iij

150 **MERCURE**

avoit trompé un excellent. Peintre
Nous desirerions cette sorte de perfection dans les ouvrages de nos Peintres, dit le mesme Auteur, ce qui leur manque parce qu'ils ne sçavent pas la Perspective qui pourroit aider à leur perfection. Tout cecy est rapporté en mots exprés, & je continueray à donner des preuves de cette Science pour le bien public.

Les Vers que vous allez lire meritent un aussi bel air que celuy que vous trouverez dans les paroles que j'ay fait graver.

AIR NOUVEAU.

Quand je vous vois, belle
 Philis,
 Je suis tout interdite, je tremble,
 je pâliss,
 Je ne me connois plus moy-
 mesme.
 Bien souvent loin de ce Ha-
 meau,
 Je laisse égarer mon Troupeau.
 Jugez de mon amour par ce de-
 sordre extrême.

Je viens à la Relation du
 Camp de Coudun, J'en sçau-
 rois mieux la commencer que

N iij

152 MERCURE

par des Vers , qui ont esté
faits sur le départ de l'auguste
Prince , qui a commandé ce
Camp.

A MONSIEUR
le Duc de Bourgogne.

*VA , Prince Generoux , va ,
que rien ne t'arreste ,
Abandonne son ame à ses trans-
ports Guerriers ,
Et dans un Champ fecond va
semer les lauriers ,
Qui doivent couronner ta teste.*

¶
*Apprens l'Art des Heros dans
l'école de Mars.*

GALANT. 153

*Commence une illustre Carrière ;
Couvre ton jeune front d'une
noble poussiere ,
Et foule fierement les traces des
Cesars.*

*§
Petit Fils d'un grand Roy que
l'Univers revere ,
Et dont le nom inspire & l'amour
& l'effroy.
Tout le monde a les yeux sur toy ,
Et tu remplis déjà l'un & l'autre
hemisphere.*

*¶
Déjà fendant les airs avec son
Char volant ,
L'impatiente Renommée,*

154 MERCURE

*Annonce que tu vas commander
une Armée ,
Et cent Peuples divers se disent
en tremblant ,*

*S
Quel est le nouveau Mars qui
menace la Terre.*

*Nous devons nous attendre à des
faits inouïs.*

*La main qui doit porter le Sceptre
de Loüis ,*

Apprend à lancer son Tonnerre.

*Le Roy partit de Versailles
pour aller coucher à Chantilly
le Jedy 28. Aoust à dix heures
du matin. Il fit mettre dans*

son Carosse , à costé de luy
Madame la Duchesse de Bour-
gogne, monseigneur le Duc de
Bourgogne & Madame la
Duchesse se mirent dans le
devant. Madame la Princesse
de Conty Douairiere , à une
portiere & Madame la Du-
chesse du Lude à l'autre. Mes-
dames de Soubize & de
Rohan, les Dames du Palais,
& Mesdames de Monlevrier &
de Torcy monterent dans les
Carosses du Corps de madame
la Duchesse de Bourgogne.
L'on n'arresta en chemin que
pour changer deux fois de

156 MERCURE

Chevaux , la premiere auprès de Clichy & la seconde à Ecouan. On arriva à Chantilly à quatre heures précises, où Monsieur le Prince, Madame la Princesse & Mesdemoiselles de Condé & d'Enghein receurent Sa Majesté à la descente de son Carosse au bas de l'escalier. Le Roy, Madame la Duchesse de Bourgogne & toutes les Dames allèrent dans leurs Appartemens & s'y reposèrent pendant une heure. On se promena ensuite dans les Jardins les plus proches du Chasteau. L'on rentra sur les

sept heures dans la Galerie qui estoit éclairée, on y joua à divers jeux jusqu'au souper du Roy, qui fut servy dans son Antichambre, sur deux tables égales, de douze couvers chacune, l'une tenuë par Sa Majesté, & l'autre par Monseigneur, ce Prince estoit arrivé de Meudon en poste sur les six heures & demie du soir. Le Roy reconduisit après le souper Madame la Duchesse de Bourgogne dans sa Chambre, & se retira chez luy.

Le Vendredy 29. le Roy monta à cheval après la messe,

158 MERCURE

& s'alla promener en quelques endroits de la Forest, & rentra sur le midy. L'on dîna dans le mesme lieu & dans la mesme disposition que l'on avoit soupé la veille, & les deux repas suivans se passerent de la mesme maniere. Le Roy monta à cheval après son dîner & alla tirer; il rentra au Chasteau sur les quatre heures & demie. Il prit les Dames pour aller à la promenade, & fit monter avec luy dans une de ses grandes caleches ouvertes, madame la Duchesse de Bourgogne, ma-

dame la Princesse, madame la Duchesse, madame la Princesse de Conty Douairiere, mesdemoiselles de Condé & d'Anguien, & M^{le} la Duchesse du Lu-de, le reste des Dames se mit dans une semblable Caleche. Le beau temps rendit cette promenade fort agreable, & fit encore mieux goûter les agrémens infinis des Jardins. Le Roy descendit à la Ménagerie, dont il admira la propreté & le bon goût. Monsieur le Prince avoit fait preparer une collation pour madame la Duchesse de Bour-

gogne dans une Grotte en forme de Salon ; l'on remonta en Caleche & l'on continua la promenade jusqu'aux approches de la nuit. La soirée se passa comme la précédente.

Le Samedi 30. on servit le dîner à onze heures du matin, & Sa Majesté monta ensuite en Carosse pour aller à Compiègne, sans s'arrêter en chemin qu'à Verbrie seulement, pour y changer de Chevaux. M^r le Maréchal de Boufflers & plusieurs Officiers Généraux du Camp vinrent au devant de Sa Majesté, à la sortie de la

Forest, & si tost que l'on fut arrivé à Compiègne, monſieur le Duc de Bourgogne monta à cheval & ſe rendit au Camp, accompagné de M^r le Maréchal de Boufflers & des meſmes Officiers Generaux. Meſſeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry, qui eſtoient arrivez plûtoſt que le Roy, avoient déjà pris les devans. Il n'y avoit point alors d'autres Troupes au Camp que deux Brigades des Gardes du Roy, de la Compagnie de Duras. Sa Majeſté ſoupa dans ſon Antichambre, monſieur,
Septembre *O*

162 MERCURE

monseigneur le Duc de Bourgogne, Madame la Duchesse & Madame la Princesse de Conty souperent avec luy, & ont continué d'y souper tous les soirs pendant le séjour de la Cour à Compiègne.

Le Dimanche 31. les deux Compagnies des mousquetaires, & les Gendarmes & Chevaux-legers, qui avoient accompagné le Roy, allèrent s'établir au Camp. Monseigneur le Duc de Bourgogne s'y rendit le matin, & y retourna encore l'après-midy. Le Roy alla tirer sur les trois heures.

GALANT. 163

Le Lundy 1. Septembre,
Monseigneur le Duc de Bour-
gogne, accompagné de Mes-
seigneurs les Ducs d'Anjou &
de Berry, alla au Camp sur les
onze heures du matin. Le Roy
dîna à onze heures & demie,
& y arriva à une heure. Mon-
seigneurs s'y rendre à peu près
en même temps. Ce jour-là
entrèrent au Camp,

Six Compagnies des Gardes
Françoises.

Deux Compagnies des Gar-
des Suisses.

Le Regiment du Roy 4. Ba-
taillons.

O ij

164 MERCURE

Le Regiment de Léc, Ir-
landois , 1. B.

Six Brigades de la Compa-
gnie de Noailles, 3. Escad.

Six de Duras, 3. Esc.

Six de Lorges, 3. Esc.

La Gendarmerie, 8. Esc.

Villequiers, 2. Esc.

Noailles, Cavalerie, 2. Esc.

S. Pouange, Cav. 2. Esc.

Talmont, Cav. 2. Esc.

Orleans, Cav. 2. Esc.

Souvré, Cav. 2. Esc.

Rohan, Cav. 2. Esc.

7. Bataillons.

33. Escadrons.

Monseigneur se mit à la teste

de ses Gendarmes ; Monseigneur le Duc de Bourgogne à la teste des siens, & Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry firent de même, & tous saluèrent le Roy lors que la Gendarmerie arriva, & le saluèrent encore quand Sa Majesté passa devant la Gendarmerie. Madame la Duchesse de Bourgogne arriva au Camp accompagnée de ses Dames. Le Roy vint la joindre au devant de la premiere Ligne. Il estoit suivi de tous les Princes, & des principaux Officiers de l'Armée. Il s'arresta à la por-

166 MERCURE

rière du Carosse , & vit arriver , & passer devant luy les quatre Bataillons du Regiment du Roy. Sa Majesté, & madame la Duchesse de Bourgogne , allerent ensuite au Quartier General, chez M^r le Maréchal de Boufflers , dans le Village de Coudun. L'on passa près des Tentes de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui estoient sur une hauteur au dessus de ce Village. Elles consistoient en deux Salles; l'une à quatre mats, & l'autre à deux, avec des Lustres, l'antichambre, la cham;

bre du lit, le Cabinet de Bois,
& la Garderobe.

Le Roy parut étonné en entrant chez M^r le maréchal de Boufflers, de la maniere ingénieuse dont il avoit augmenté la maison qu'il avoit choisie pour sa demeure. Comme elle n'étoit point assez spacieuse, il y avoit ajouté des bastimens de bois, qui luy faisoient un plein pied au rez-de-chaussée de la cour au jardin. On entroit d'abord dans une Salle de 52. pieds de long sur trente-deux de large. Les coins de cette Salle en dehors estoient

168. MERCURE

peints en blanc, & imitoient la pierre de taille, & le reste en rouge, représentant de la brique. Cette Salle estoit tapissée d'un Damas de Genes cramois, enrichi d'un galon d'or qui regnoit tout autour. Il y avoit un Dais dans le fond de même étoffe, avec un grand galon, & une crespine d'or, & un fauteuil sur une estrade au dessous de ce dais, sous lequel estoit un Portrait du Roy de sa hauteur, fait par le Sieur Rigault. A l'autre fond de la Salle & vis à vis, estoit le Portrait de Monseigneur le Dauphin,

GALANT: 169

phin, fait par le Sieur de Troyes, à la droite de celuy du Roy, dans le costé droit de la Salle estoit celuy de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & vis-à-vis de l'autre costé de la Salle, estoit celuy de la Princesse son Epouse, fait par le sieur Gobert. A l'autre bout de la Salle dans la même Symmetrie aux deux costez de celuy de Monseigneur estoient ceux de Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry, faits par le sieur de l'Argilliere. Il y avoit dans la même Salle trois lustres de bronze doré, quatre grands miroirs, plusieurs belles Tables, des bronzes, une pendule tres-magnifique, & plusieurs girandoles sur des gueridons dorez. De cette Salle on entroit dans une Chambre, où il y avoit un lit à la Duchesse, de damas cramoisy, tout

Septembre 1698. P

170 MERCURE

garny de galon d'or, & la tapisserie de même le lit. Il y avoit aussi un miroir de plus de soixante & dix pouces de haut, un tres beau bureau & une riche pendule. On entroit de là dans une Gallerie, où il y avoit plusieurs tables de toutes façons, pour jouer. On en mettoit aussi dans la grande Salle dont je viens de parler, & tous les soirs l'Appartement estoit éclairé par une infinité de bougies. Il est aisé de juger que les Joueurs s'y trouvoient en grand nombre, & que la liberté qui y regnoit invitoit les Officiers de l'Armée de s'y trouver fort assidue-ment. Au premier étage & au dessus, il y avoit plusieurs Chambres meublées tres-proprement. Ces Appartemens estoient pour Mr le Maréchal de Boufflers, & Mr le Duc de Gram-

mont, son Beau pere. Il y avoit outre cela des Tentes dressées au bout du Jardin : elles consistoient en une grande Salle, avec des Pavillons aux extrémitéz, qui se communiquent par de petits passages, le tout doublé d'une étoffe des Indes rayée. On découvroit du milieu de cette Gallerie, une Chambre magnifique, où il y avoit un lit à la Duchesse, de satin des Indes à fonds blanc avec toutes sortes de figures. Ces Tentes estoient doublées de même satin. On y trouvoit tout ce qu'on pouvoit souhaiter dans une Chambre. Il y avoit un fort grand nombre de Gentilshommes, Ecuyers, & Aides de Camp, pour en faire les honneurs.

M^r le Maréchal de Boufflers avoit encore fait construire plusieurs autres bâtimens : Sçavoir, quatre Cui-

P ij

172 MERCURE

fines spacieuses contre un des murs
 du Jardin ; l'une pour les potages &
 les autres pour les entrées , pour le
 rost , & pour l'entremets. Il y avoit
 aussi une Fruiterie , une Lingerie ,
 un Gobelier , des Serres , & autres
 lieux commodes pour chaque chose ,
 & des Officiers de chaque espèce qui
 n'en sortoient point. Je ne dois pas
 oublier le lieu où se prodiguoient les
 liqueurs , & où l'on avoit établi sept
 hommes pour en présenter à tous
 ceux qui paroissent , & souvent à
 ceux qui ne longoient pas à en de-
 mander. On servoit tous les matins
 & tous les soirs dans la Gallerie deux
 tables de vingt à vingt cinq couverts ,
 & l'on en servoit encor plusieurs au-
 tres, selon le nombre des Officiers qui
 se trouvoient aux heures des repas.
 Elles estoient toutes également servies

avec un ordre surprenant, & la délicatesse estoit égale à l'abondance. On n'y a point regardé la dépense quand on a pû tirer de loin ce que le Pays ne produisoit point, & ce qui pouvoit marquer la magnificence. Il y avoit tous les jours & à tous momens des Exprés de tous costez qui apportent des ortolans, des perdrix rouges, des g. linotes de bois, des veaux de riviere de Rothen, & veaux de Gand, faisans, chapons de Bruges, & generalement ce que chaque Pays produit de plus exquis & de plus rare. Pour les jours maigres, on apportoit de Dieppe, de Calais, & de Dunkerque, le plus beau poisson qui se pêschaft sur ces costes. Il y avoit des gens à Gand & à Bruxelles, qui n'y estoient que pour envoyer des esturgeons & des Saulmons. Quatorze

74 MERCURE

Chevaux en relais apportoitent tous les jours de Paris des legumes & les fruits. Aux deux grandes tables qui se servoient dans la Salle, lors que l'on desservoit l'entremets on ostoit aussi tous les couverts & la nape, on levoit ensuite avec beaucoup de promptitude, un tapis de cuir qui couvroit une autre nape bien blanche, & des Valets en pareil nombre que ceux qui servoient à table, donnoient dans un instant des couverts de vermeil doré. La profusion de toutes sortes de vins y estoit extrême, on choisissoit du Champagne, du Bourgogne, du vin du Rhin, ou du vin de Moselle, & de toutes sortes de vins étrangers. Il y avoit plus de soixante & douze Cuisiniers, & au moins trois cent quarante Domestiques, dont plus de six-

vingts portoient la livrée. Il y avoit quatre cent douzaines de serviettes, quatre-vingt douzaines d'assiettes d'argent, & six douzaines de vermeil, des plats, & des corbeilles d'argent pour le fruit, & le reste à proportion. Dans les jours ordinaires il s'est consumé cinquante douzaines de bouteilles, & dans les jours où le Roy & les Princes y sont venus manger, quatre-vingt. On a consumé en un jour deux mille prises de café, & un muid de liqueurs. Enfin l'on peut assurer sans crainte d'en dire trop, que l'on n'a jamais poussé la magnificence si loin. Tous les Officiers Généraux & les Colonels ont tenu de fort bonnes tables, & fort delicates, tant que le Camp a duré.

Le Roy visita toute la maison non sans étonnement, & retourna à

P iiii

176 MERCURE

Compiègne, où il arriva à six heures & demie. Madame la Duchesse de Bourgogne resta avec toutes les Dames, & fit une grande collation, où M^r le Marechal de Boufflers la servit, puis elle retourna à Compiègne, où elle arriva à plus de sept heures. Monseigneur le Duc de Bourgogne entra une heure plus tard, après avoir passé presque le jour entier à cheval, dans un mouvement continu.

Le Mardy 2. le Roy & Monseigneur le Duc de Bourgogne n'allèrent au Camp que l'après midy. Ils y virent les Troupes qui estoient arrivées, & en virent arriver beaucoup d'autres. Celles qui entrèrent au Camp ce jour-là, furent,
Poitou. Infanterie, 1. Bat.
Du Maine, Inf, 1. B.

GALANT.

177

Bombardiers, Inf.	1. B.
Roüergue, Inf.	1. B.
Six Compagnies des Gardes Françoises.	
Deux Compagnies des Gardes Suisses.	
Coëtquin, Inf.	1. B.
Picardie, Inf.	3. B.
Crassol, Inf.	1. B.
Royal Italien,	1. B.
Humieres, Inf.	1. B.
Royal Allemand,	3. B.
Clermont, Cavalerie,	2. Esc.
Six Brigades des Carabiniers,	10. Esc.
Grenadiers à cheval:	1. Esc.
Compagnie de Villeroy, de six Brigades,	3. Esc.
Prince Camille, Cav.	2. Esc.
Peysac, Dragons,	3. Esc.
Anjou, Cav.	2. Esc.
Royal Etranger, Cav.	3. Esc.
Chartres, Cav.	2. Esc.

178 MERCURE

Cuirassiers, Cavalerie, 3 Esc.

13. Bataillons.

34. Escadrons.

Madame la Duchesse de Bourgogne vint au Camp sur le soir, & se promena le long de la premiere Ligne, puis elle alla faire collation avec toutes les Dames, chez Mr le Maréchal de Boissiers, qui la servit comme le jour précédent. La collation fut tres-belle & tres-abondante, & d'une décoration differente de la premiere. Madame la Duchesse de Bourgogne ne retourna dans Compiègne qu'à huit heures & demie. Le Roy y estoit arrivé plus d'une heure auparavant. Monsieur le Duc de Chartres arriva ce jour-là.

Le Mercredi 3. au matin on déclara que la revue generale, qui ne se devoit faire que le Samedi 6. se-

fait avancée au Vendredy 5. à la
 prière de Monseigneur le Duc de
 Bourgogne, qui l'avoit ainsi souhai-
 té, parce que c'est le jour de la nais-
 sance du Roy. Monseigneur le Duc
 de Bourgogne monta à cheval à dix
 heures du matin, & alla voir l'Hô-
 pital au Village de Choisy; ce Prin-
 ce alla aussi voir faire la distribu-
 ion des fourages & du bois sur le bord
 de la Riviere, puis il se rendit au
 Camp, & y vit arriver beaucoup de
 Troupes. Il dîna chez M^r le Maré-
 chal de Boufflers, & remonta ensuite
 à cheval, pour voir arriver encore
 plusieurs Regimens de Cavalerie &
 d'Infanterie, qui entrerent au Camp
 jusqu'à la nuit. Les Troupes qui arri-
 verent ce jour-là furent,

Navarre, Infanterie,
 Lyonois, Inf.

3. Bat.
 3. B.

180 MERCURE

La Couronne, Inf.	1. B.
La Châtres, Inf.	1. B.
Languedoc, Inf.	1. B.
Toulouse, Inf.	1. B.
Royal Artillerie, Inf.	2. B.
Royal Roussillon, Inf.	2. B.
Toulouse, Cavalerie,	2. Esc.
Villeroy, Cav.	2. Esc.
Bourgogne, Cav.	2. Esc.
Bourbon, Cav.	2. Esc.
Condé, Cav.	2. Esc.
La Feronaye, Cav.	2. Esc.
Furtemberg, Cav.	2. Esc.
Royal Piedmont, Cav.	3. Esc.
Prince d'Auvergne, Cav.	2. Esc.
Royal Cravates, Cav.	3. Esc.
Royal Roussillon, Cav.	2. Esc.
Dourches, Cav.	2. Esc.
La Reine, Cav.	3. Esc.
Rosen, Cav.	2. Esc.
Colonel general des Dragons,	3. Es.

GALANT: 181

**Mestre de Camp general des
Dragons,**

3. Esc.

13. Bataillons,

38. Escadrons,

Monseigneur le Duc de Bourgogne
partit du Camp sur les huit heures
du soir, & essuya en chemin dans
une grande obscurité, & sans flam-
beaux, un orage si violent, que le
Tonnerre, les éclairs, la gresle & la
pluye firent tourner la tette à son
cheval, qui se cabra, ainsi que tous
les chevaux de sa suite; ce qui obli-
gea l'Officier de ses Gardes de se
jetter à terre, & d'abandonner le
sien, pour prendre les rênes de ce-
lui de Monseigneur le Duc de Bour-
gogne, qui n'arriva à Compiègne
qu'à neuf heures, sans estre descen-
du de cheval de la journée que pour
changer de chemise dans sa Tente.

à cause de la chaleur excessive qu'il fit ce jour-là. Le Roy & Madame la Duchesse de Bourgogne allerent se promener en calèche sur les cinq heures du soir dans les routes de la Forest.

Le Jeudy 4. plusieurs Régimens de Cavalerie passerent devant Compiègne, pour gagner le Camp, entre autres celuy de Berry, à la teste duquel Monseigneur le Duc de Berry se mit en habit uniforme du Régiment. Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry allerent au Camp à deux heures après midy, & y resterent jusqu'à l'arrivée de toutes les Troupes. Celles qui y entrerent ce jour-là furent,

Bourbonnois, Inf.

2. B.

Anjou, Inf.

1. Bat.

GALANT.

81

Dauphin, Inf.	3. B.
La Reine, Inf.	3. B.
Vermendois, Inf.	1. B.
Greder Allemand, Inf.	3. B.
Du Maine, Cavalerie,	2. Esc.
Roquespine, Cavalerie,	2. Esc.
Duras, Cav.	2. Esc.
Grignan, Cav.	2. Esc.
Berry, Cav.	2. Esc.
Cosse, Cav.	2. Esc.
Montroy, Cav.	2. Esc.
Le Roy, Cav.	3. Esc.
Dauphin Erranger, Cav.	3. Esc.
Toutnefort, Cav.	2. Esc.
Vivans, Cav.	2. Esc.
La Valliere, Cav.	2. Esc.
Dragons de la Reine,	3. Esc.
Le Roy, Dragons,	3. Esc.
Dauphin, Dragons,	3. Esc.
Dragons d'Hautefort,	3. Esc.
12. Bataillons.	

84 MERCURE

38. Escadrons.

Total 53. Bataillons.

152. Escadrons.

Il n'y a rien de plus beau à voir que l'ordre avec lequel toutes les Troupes entrent dans le Camp, au bruit des Tambours & des Trompettes. Chaque Corps a son terrain marqué par deux Piquets, au haut desquels le nom de chaque Regiment est écrit. En entrant, le Regiment se met en bataille entre ces deux Piquets, qui sont ainsi disposés de toute la longueur de la Ligne. Ils plantent en terre leurs Drapeaux ou Estandards à dix pas devant eux, ils y posent une Garde ou une Sentinelle, chaque Soldat pose son bagage ou ses armes au lieu où il se trouve en bataille, & en un moment ils travaillent tous à dresser leurs Tentés par rues.

GALANT. 187

derriere eux, & deux heures après : on croiroit qu'il y air deux mois que chaque Regiment est campé dans son poste.

Monseigneur le Duc d'Anjou en habit uniforme, se mit à la teste de son Regiment d'Infanterie, lors qu'il entra dans le Camp. Madame la Duchesse de Bourgogne, alla sur les cinq heures voir faire la distribution des fourages, puis elle fit un tour de promenade dans le Camp, & rentra à Compiègne à sept heures & demie. Le Roy alla tirer l'après-midy.

Le Vendredy, la revue qui se devoit faire ce jour-là fut différée, à cause de la pluye, qui commença à sept heures du matin, & ne discontinua point de la journée ; ce qui n'empêcha pas néanmoins Monsei-

Sept. 1698.

Q

86 MERCURE

gneur le Duc de Bourgogne de se rendre au Camp sur les cinq heures & demie, où, pour celebrer le jour de la naissance du Roy, l'on fit trois salves de toute l'Atillerie qu'on avoit avancée dans le champ de bataille au devant de la premiere Ligne.

Le Samedi 6. Monseigneur le Duc de Bourgogne se rendit au Camp à onze heures du matin, où il vit faire la revûe de Commissaire. Il dîna chez M^r le Maréchal de Boufflers, & remonta à cheval pour aller au devant du Roy, qui vint au Camp à deux heures & demie. Sa Majesté, qui estoit accompagnée tous les Princes, des Generaux & des Courtisans, visita plusieurs Quartiers, & fut aussi content de ses Troupes, que mal satisfaite du terrain que la pluye avoit rendu fangeux. Elle marcha ensuite

le long de la Ligne, & alla voir le Corps de reserve, qui estoit à la droite de tout. Lors que le Roy passe ainsi à la teste de la Ligne, les Troupes ne se mettent point en bataille. Les Officiers & les Soldats sortent de leurs Tentes, & se mettent sur une Ligne à la teste du Camp, & à pied sans armes que l'épée; les Officiers sont sans chapeau. Les Soldats ne saluent point. Il n'y a que la Garde du Camp, qui est devant chaque Corps à la portée du fusil du Camp qui se met en bataille, & dont les Tambours battent aux champs; & devant la Cavalerie toutes les Trompettes se mettent auprès des Officiers quand le Roy passe, & elles sonnent la marche. Chaque Escadron de Cavalerie légère a quatre Trompettes. Le Roy

Q ij

revint sur les six heures à Compiègne. Monseigneur le Duc de Bourgogne y fut de retour à peu près à la même heure. Monseigneur courut le Cerf ce jour-là, & Madame la Duchesse de Bourgogne alla se promener dans les routes de la Forest, où elle mena elle-même la Calèche découverte de S. M. où estoient les Dames.

Le Dimanche 7. Monseigneur alla dîner chez M^r le Maréchal de Boufflers; Monsieur le Duc de Chartres & Monsieur le Prince de Conti y allerent avec luy. La chere fut grande & délicate. Ils estoient vingt-deux à table. On servit d'abord vingt plats, tant Potages que hors d'œuvres; & les Potages furent relevés par d'autres entrées. Le Rost n'estoit composé que de chapons de Bruges,

de poules, de Caux, de Faisandeaux,
de Perdreaux, & de tout ce qu'il y a
de plus fin & de plus commun. L'en-
trepreneur ne fut pas moins surprenant,
ny moins abondant, & le fruit ne
le ceda point au reste. Le Roy arriva
à trois heures au Camp, & y trouva
Monseigneur le Duc de Bourgogne.
Madame la Duchesse de Bourgogne
s'y rendit peu de temps après Sa Ma-
jesté. Tous s'estant rassemblez sur le
champ de bataille, s'y arresterent
pour un spectacle qui avoit esté pré-
paré, pour donner à Monseigneur
le Duc de Bourgogne une image
naïve d'une action de Cavalerie. Les
Gardes de l'Armée, qu'on avoit po-
stées près des bois vis à vis la premie-
re Ligne, furent attaquées presque
à toutes à la fois. L'action dura quel-
que temps, & donna l'alarme à toute

l'Armée. Le Piquet de la Maison du Roy & de la Cavalerie de la droite, à la teste duquel estoit M^r le Comte de Gassion, eut ordre d'avancer. Il estoit composé de vingt-cinq régimens de Cavalerie. M^r le Marquis de Crequi estoit à la teste de la Cavalerie de la seconde Ligne, & s'estoit avancé pour soutenir M^r de Gassion, en cas qu'il fust attaqué. Le plus gros Corps des attaquans força les Gardes qui luy estoient opposées. Elles se retirèrent assez viste du costé d'une Cense où l'on avoit jetté des Dragons pour favoriser leur retraite. Les Attaquans les poussèrent encore plus vivement, & essayèrent en passant le feu des Dragons qui estoient dans cette Cense, & menèrent ces Gardes l'épée dans les reins, jusqu'auprès du Camp. Le Piquet de l'Aile droite

vingt au galop, & chargea les Attaquans, qui firent bonne contenance, les reçurent en bataille, & en se retirant tournoient face de temps en temps, & faisoient feu sur le piquer, qui fut bien tost joint par les Gardes qui s'estoient ralliées. Les Attaquans firent leur retraite de cette manière jusqu'auprès du Bois, où ils avoient mis un Corps d'Infanterie pour les soutenir. Cette Cavalerie attaquante se mit alors en bataille sur une ligne. Elle estoit de quinze cens chevaux tirez de la reserve, & commandé par M^r de Pracontal, Maréchal de Camp; M^r le Comte d'Ayen y estoit à la teste du Regiment de Noailles. Les Troupes de l'Armée se mirent en bataille devant elle sur deux lignes, parce que le terrain estoit étroit. Le Combat devint general. Mon-

192 MERCURE

seigneur le Duc de Bourgogne ne voulant pas que l'affaire fust douteuse, fit avancer au galop le Piquet de l'Aîle gauche qui estoit en bataille à demi quart de lieuë de là; ce qui déterminâ les Attaquans à se retirer. Le Roy vit ensuite passer devant luy toutes les Troupes qui s'estoient trouvées à l'action, & retourna à Compiègne à l'entrée de la nuit, où Madame la Duchesse de Bourgogne estoit déjà arrivée. Pendant une aile que firent les Troupes attaquantes, M^r de Pracontal les regala de beaucoup de rafraichissemens qu'il avoit fait trouver sur le lieu. Les Attaquans avoient des rousfes de verdure au chapeau, & leur Commandant une écharpe rouge sur un buffe.

Le Lundy 8: le Roy alla au Camp sur les trois heures, pour y voir la
seconde

seconde ligne qu'il n'avoit point encore vûe ensemble. Monseigneur le Duc de Bourgogne s'y trouva presque en même temps. Monseigneur alla à la chasse du Sanglier, & ensuite à celle du Lièvre, avec les chiens de Monsieur le Comte de Toulouse. Madame la Duchesse de Bourgogne alla voir l'Abbaye de Royal lieu, à demie lieuë de Compiègne.

Le Mardy 9. jour choisi pour la Revûe generale, la pluye commença à sept heures du matin. On avoit battu la generale dans le Camp à la pointe du jour, pour se préparer à la Revûe. Le Roy avoit ordonné à son lever qu'elle se fît à deux heures. On tira un coup de Canon pour signal à l'Armée de monter à cheval, & de prendre les armes. Un quart-d'heure après on tira deux coups de

Septembre 1698.

R

194 MERCURE

Canon, & aussi-tost toute l'Armée, qui estoit en bataille devant les Tentes, marcha en front de bandiere, & alla au petit pas en ordre de bataille se placer dans la plaine, faisant face à Compiègne sur deux autres Lignes paralleles à celles qu'elle formoit dans le Camp. Le Corps de réserve estoit avancé à la teste de la droite de la premiere Ligne, parce que le dessein qu'on avoit de faire combattre la premiere Ligne contre la seconde, le Corps de réserve devoit retrouver sa situation naturelle, qui est d'estre derriere. Les deux lignes estoient éloignées l'une de l'autre de la portée du mousquet, & l'Artillerie estoit avancée à la premiere distance de la premiere ligne, vis-à-vis le centre, composée de quarante-quatre pieces Canon; & à leur droi-

te & à leur gauche estoient en bataille deux Baraillons de Fuseliers. Cette disposition fut faite par les Generaux en moins d'une demi-heure. Monseigneur le Duc de Bourgogne ayant passé au galop le long de la premiere ligné; & ayant mis tout en bon ordre, vint avec M^r le Maréchal de Boufflers, & une partie des Generaux à la teste de la gauche de la seconde ligne.

Le Mardy 9. le Roy d'Angleterre arriva à Compiègne à onze heures & un quart au matin, il avoit couché à Louvre. Le Roy passa dans son Appartement une heure après, & luy rendit visite. Madame la Duchesse de Bourgogne y entra au sortir de la Messe, puis l'on se mit à table dans le même lieu où Sa Majesté avoit mangé tous les soirs depuis son

R ij

176 MERCURE

sejour en cette Ville. Monseigneur ; Madame la Duchesse de Bourgogne, Monsieur le Duc de Chartres, Madame la Duchesse , & Madame la Princesse de Conty , se mirent à table. L'on partit un peu avant trois heures pour aller au Camp ; le Roy monta dans son carosse avec le Roy d'Angleterre , & ils y allèrent seuls. Monseigneur estoit parti un moment auparavant. Madame la Duchesse de Bourgogne suivit de près Sa Majesté. Elle estoit dans un Carosse du Roy , que les siens remplis de Dames suivoient immédiatement. Les deux Rois monterent à cheval , & commencèrent au pas la visite de l'Armée par la gauche de la seconde ligne , au bout de laquelle ils se trouvèrent vis-à-vis de la teste de la premiere qu'ils achevèrent de visiter. Ils alloient

au pas entre le Carosse de Madame la Duchesse de Bourgogne, & la ligne qu'ils visitoient. Les Princes & la foule des Courtisans qui accompagnoient les Rois estoient suivis des Carrosses de la Cour & d'une infinité d'autres qu'on avoit amenez de Paris, avec tous ceux de la Province, & sur tout d'une si prodigieuse quantité d'hommes à pied & à cheval, qu'il sembloit que ce fust une Armée qui en visitoit une autre. Lorsque l'on eust vû cette seconde ligne, l'on passa devant la reserve postée au de là de l'Aile droite de la même ligne. L'on alla ensuite à la droite de la premiere ligne disposée en crochet, que l'on suivit jusqu'à l'extremité de la gauche. Cette revûe dura quatre heures entières à marcher au pas des chevaux, sans s'arrester. Chaque

R ij

198 **MERCURE**

Escadron estoit de quarante Maîtres par File, sur trois de hauteur, & les Bataillons de six-vingts hommes par file, sur cinq de hauteur, sans compter les Officiers. Cette revüe a passé pour la plus belle qui ait jamais esté faite au monde. Le nombre, l'ordre, la magnificence, la bonne mine des Officiers & des Soldats, l'étenduë, la beauté de la Plaine où le Camp estoit situé, sont des choses qu'il est plus aisé d'imaginer que d'écrire, encore n'est-il pas trop aisé. La beauté des chevaux, & la bonne mine des Officiers & des Cavaliers ne se peut comprendre. Il y a plusieurs Regimens dont les premiers rangs ne sont que d'Officiers reformez, & particulièrement dans les Carabiniers & dans les Dragons. Il seroit difficile de donner sans injusti-

GALANT



ce la preference à quelques uns sur les autres. Il n'est point necessaire de parler icy des Gardes du Roy, des Gendarmes, des Chevaux-legers & & des Mousquetaires, personne n'ignore la richesse de leurs habits, ny la beauté de leurs chevaux; je me contenteray de marquer les ornemens particuliers de divers Corps, tant d'Infanterie que de Cavalerie qui les distinguent les uns des autres. Je ne parleray donc point de la Maison du Roy, ny du Regiment des Gardes Françoises & Suisses dont personne n'ignore la parure; mais comme le rite des Troupes est moins connu, j'ay creu qu'il falloit en marquer les differences. Tout le monde convient qu'après la Maison du Roy la Gendarmerie l'emporte sur les autres corps. Elle est vestuë d'un beau

R iiii

200 MERCURE

drap rouge avec des boutons & des boutonnières d'argent & un galon d'argent sur les manches, les chevaux ne le cedent point à ceux de la Maison du Roy ; elle à des ornemens sur les housses & sur les fourreaux de pistolets qui distinguent les Compagnies. Les Officiers ont de larges brandebourg d'argent & le tête de l'équipage n'est pas moins riche. Les Maréchaux des Logis sont aussi fort propres, les Carabiniers sont bleus avec des paremens rouges & des buffes sous le justaucorps, ils portent des bandolieres blanches. On ne peut rien ajouter à la beauté de cette Troupe ; les Officiers ont des boutonnières d'argent sur les justaucorps & sur les vestes qui sont rouges. Les Cuirassiers sont aussi vêtus de bleu avec des paremens rouges, des cuirasses & des buffes par

deffous. Toute la Cavalerie généralement a des buffes, & l'Infanterie des vestes, ce qui n'estoit point autrefois, & l'une & l'autre à des chapeaux bordezz ou d'or, ou d'argent avec des cocardes blanches. Tous les Regiment Royaux de Cavalerie sont vêtus de bleu & ne permettent pas de décider lequel merite la preference tant pour les hommes que pour les chevaux. Les Grenadiers à cheval surprennent par leurs mines guerrieres, leur mouftaches & leurs habits. Ils sont bleus, doublez de rouge, ils ont des vestes rouges avec de gros agrémens, & des bonnets fourez à la dragonne. Le Royal Allemand, autrefois Konismarck, a conservé un de ses Escadrons vêtu à la Polacre, avec de bonnets fourrez. Les Regimens de la Reine & de Fürstemberg

sont rouges, doublez de bleu. Tous les Regimens particuliers sont habillez d'un bon drap gris, avec de grosses aiguillettes ferrées sur l'épaule, & les differences qui se trouvent entre eux ne consistent que dans la couleur & les ornemens des houffes & des fourreaux de pistolets. Les Trompettes & Timbaliers des Regimens Rôyaux ont la livrée du Roy, & les autres celles des Colonels dont les Regimens portent les noms, les uns & les autres enrichis d'or ou d'argent ; les Etendars en brodetie d'or & d'argent avec des Devises, & les banderoles des Trompettes & Tabliers des Timbales, sont pareillement brodez d'or & d'argent. Tous les Regimens de Cavalerie se le disputent, & s'effacent les uns les autres. Tous les Officiers sont vêtus

d'un beau drap gris avec des boutons & des boutonnières ou d'or ou d'argent, ou des agrémens appliquez. On admira les Royaux, dont j'ay déjà parlé ; ceux de Souvré, de Villequier, de Noailles, du Maine, de Rohan, de Furstemberg, d'Auvergne, de Chantres, du Prince Camille, d'Orleans, de Sillery, de Cessé, de Saint Pouange, de Grignan, d'Anjou, de Bourbon, de Bourgogne, de Condé, du Prince d'Auvergne, de la Reine, de Rosen, de Duras, de Berry, de Cassé, de Montroy, de Talmont, de la Vallière, & généralement tous les autres. On ne fut pas moins frappé de la beauté des Dragons. Ceux du Roy & du Dauphin, sont bleus doublez de rouge avec des boutons d'étain ; ceux du Mestre de Camp &

204 MERCURE

de Peyzac sont rouges: ceux de la Reine sont rouges doublez de bleu: deux de Hautefort sont veris, avec des paremens rouges, & des boutons & des boutonnières d'or, & les Officiers sont fort paréz, les Officiers & les Dragons ont des bonnets. Le Regiment de Cavalerie de la Feronaye est vestu de gris avec des fourreaux verts: celui de la Valliere est gris doublé de rouge avec des fourreaux jaunes: celui de Cossé est gris doublé de rouge, & des fourreaux jaunes: Villequier est gris, doublé de rouge, & fourreaux rouges: celui de Noailles est gris avec des paremens rouges; & tous les autres ne different, ainsi que je le l'ay déjà dit, que par la couleur des houpes & des fourreaux de pistolets, qui ont rapport à la livrée des Colonels.

L'Infanterie se distingue de même par les paremens , les vestes, les bas, & les rubans sur l'épaule. Tous les Officiers sont vêtus d'un beau drap gris , avec des boutons & des boutonnières & un bord d'or ou d'argent , & des paremens de la couleur de ceux de leurs Soldats. Les Tambours des Regimens qui portent des noms de Provinces , ont la livrée du Roy , & les autres celles des Colonels dont les Regimens portent les noms. Le Regiment du Roy est vêtu de gris avec des paremens & des vestes bleues , & des agrémens feuille-morte sur le juste-au-corps ; les Officiers en ont d'or. Greder Allemand est bleu doublé de jaune , avec un bordé blanc , des vestes bleues , & des boutons d'étain. L'on voit à la teste de ce Regiment , lors qu'il est

206 MERCURE

en bataille , un rang de Soldats , qui ne portent que des haches pour armes. Le Regiment de la Reine est gris doublé de rouge avec des vestes bleües , des boutons d'étain & des rubans rouges sur l'épaule. Les Tambours ont la livrée de la Reine , & les Drapeaux sont partagez de noir. Navarre est tout gris sans paremens de couleur , des boutons de cuivre & des vestes rouges. Languedoc a des paremens bleus , des boutons jaunes , & un bordé feuille morte & des rubans rouges & feuilles mortes. Picardie est tout gris, sans paremens, il a des vestes rouges & des rubans rouges. Le Royal Italien est vêtu de brun , avec des vestes jaunes , & des rubans de la même couleur. Dauphin est gris avec des paremens & des vestes bleües , des bas bleus , & des rubans

rouges. Le Maine est gris avec des paremens bleus. Bourbonnois tout gris. La Couronne & Toulouse sont gris avec des paremens bleus. Lée Irlandois est rouge avec des paremens verts, des vestes rouges & des agrémens blancs. Royal Roussillon est rouge avec des vestes rouges. Crussol est gris avec des vestes rouges & des rubans rouges & blancs. Lionnois est gris avec des vestes & des paremens rouges. Rouergue a pareillement des paremens rouges. Le Roy eut une entiere satisfaction de voir tant de belles Troupes, & Monseigneur le Duc de Bourgogne à leur teste en fonction de Général. Il avoit une écharpe blanche en baudrier, & tous les Officiers Generaux en avoient de même. Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry se mi-

208 MERCURE

rent à la teste de leurs Compagnies de Gendarmes, & ensuite à la teste de leurs Regimens. Monsieur le Duc de Chartres, se mit à la teste du sien, & Monsieur le Duc à la teste de celuy de Bourbon. Monsieur le Duc du Maine changea quatre fois d'habits, & parut en habits uniformes, (c'est-à-dire de la couleur dont les Corps son vêtus) à la teste de ses Regimens d'Infanterie & de Cavalerie, puis à la teste des Suisses & des Carabiniers. Monsieur le Comte Toulouse se mit aussi à la teste de ses Regimens. Tous ces Princes saluèrent le Roy, mais avec cette difference qu'à la teste de la Cavalerie ils estoient à cheval, & saluoient de l'épée, & à pied à la teste de l'Infanterie, & saluoient de la pique. Le Roy ne vit point ce jour-là l'Artillerie, qui estoit campée au cen-

tre derrière la seconde ligne. Elle estoit composée de quarante-quatre pieces de Canon, dont trente-deux estoient de quatre livres de bale, huït de huit livres, deux de douze, & deux de vingt-quatre. Elle estoit composée aussi de vingt-deux Chariots couverts, chargez de plusieurs munitions de Guerre, de six Pontons, de cent charrettes chargées de quatre cens Bombes de douze livres, & de quatre cens de huit, de seize mille Boulets, de quarante mille Bombes, Carcasses, Balles à feu de carton, pour estre employées au Siege de Compiègne, & de cent milliers de poudre. De six affuts qui ne sont point chargez de Canon, attelés de quatre Chevaux chacun, pour servir en cas qu'il s'en rompe de ceux qui sont chargez. Les attelages des

Septembre 1698. 6

Chariots couverts & Pontons, font de dix & douze chevaux.

Pour le service, garde & racommodage de l'Artillerie, il y a trois Bataillons campez, sçavoir deux du Royal Artillerie, composé d'Ouvriers, Canoniers & Fuseliers pour servir les pieces & les mettre en batterie. Ces deux Bataillons sont campez à la droite de l'Artillerie, & ont pour Colonel Monsieur le Duc du Maine, Grand Maître de l'Artillerie, & pour Lieutenant Colonel, Mr de Maisoncel, Brigadier des Armées du Roy. A la gauche est le troisième Bataillon nommé le Regiment des Bombardiers dont Mr de Vigny, qui commande l'Artillerie, prend la qualité de Colonel; il est composé d'Ouvriers, Artificiers & Soldats pour le premier service des

GALANT. 211

batteries. L'habillement des deux bataillons de Royal Artillerie , est d'un drap blanc , doublé de bleu , avec des bas , vestes & culottes rouges , un ceinturon de buffe , un Portefourniment de buffe , un Fusil , une bayonnette & une cocarde rouge au chapeau. Les Sergens ont un bord d'or fin large de deux doigts , & l'habit est d'un drap plus fin que celui des Soldats. L'habillement des Bombardiers est semblable , à la réserve que leurs vestes sont rouges , avec des agrémens d'argent. Les Officiers sont fort propres , les Soldats ont sur l'épaule un cordon moitié argent , & les Officiers un galon d'argent large de deux doigts. Les Generaux n'avoient point affecté de couleur. Ils avoient des écharpes blanches mises en baudrier. L'habit

S ij

212 **MERCURE**

de Monseigneur le Duc de Bourgogne estoit si couvert de broderie, qu'on ne pouvoit distinguer le fond. M^r de Boufflers avoit un justau-corps de velours noir brodé d'or sur les coutures. Le Roy marqua aux Colonels qu'il estoit tres-satisfait de la beauté de leurs Regimens; ce que ce Prince fit avec un air de bonté & de grandeur tout ensemble, qui surprit & qui charma les Etrangers qui n'avoient point encore eu l'honneur de le voir, & de l'entendre parler.

La revûë finie les deux Rois & toute la Cour allèrent sur une hauteur d'où on découvroit l'Artillerie, & presque toute l'Armée. Toute l'Artillerie fit alors une décharge, & la dernière pièce n'avoit pas achevé de tirer, que la teste de la première ligne commença son feu qui

GALANT. 213

finissant à la gauche , fut sans interruption repris par la gauche de la seconde ligne finissant à la teste ; mais si bien continué qu'on eust dit que c'estoit le même feu qui couroit toutes les deux lignes sur la pointe des moulquets. Cela recommença ainsi deux autres fois. L'ombre & le silence de la nuit donnèrent à ces trois décharges tout l'agrément qu'elles pouvoient avoir.

Il y avoit un grand nombre d'Etrangers à cette Revuë , entre lesquels estoient les deux Princes Fils du Landgrave de Hesse-Cassel , le Prince de Parme , Frere du Duc de ce nom , deux Princes de Lokvits , & beaucoup de Seigneurs Allemans , Suedois , Danois , Anglois , Italiens , & d'autres Nations. Ils y admirèrent Monseigneur le Duc de Bourgogne

214 MERCURE

qui y fit les fonctions de General & qui envoya ses ordres par tout & visita toutes les Troupes avec beaucoup d'exaétitude de feu & d'application , & ne purent se lasser d'admirer la beauté des Troupes qui occupoient deux lieues de terrain , & dont les lignes qu'elles formerent parurent tirées au cordeau , tant elles estoient droites. Les Carosses se promenerent devant les Lignes comme au Cours. Les trois salves furent à peine finies , que Leurs Majestez , & Madame la Duchesse de Bourgogne , revinrent à Compiègne , & soupèrent dans le même lieu & dans le même ordre qu'ils avoient dîné.

Le Mercredi 10. Monsieur le Duc le Duc de Chartres partit de Compiègne pour retourner à Paris. Le Roy , le Roy de la Grand' Bretagne,

Monseigneur , Monseigneur le Duc de Bourgogne , & Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry , allerent dîner au Camp chez M^r le Maréchal de Boufflers. La table fut de dix neuf couverts ; S. M. Britannique estoit à la droite , Monseigneur estoit près de luy. Le Roy qui estoit à la gauche du Roy d'Angleterre , avoit près de luy Monseigneur le Duc de Bourgogne , puis Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry. M^r le Duc de Beauvilliers estoit ensuite. Monsieur le Prince estoit auprès de Monseigneur. Ceux qui mangerent à la table furent M^r de Soubise , les deux Princes de Hesse - Cassel , M^r le Comte de Brionne , M^r de Lauzun , M^r le Maréchal de Villeroy , M^r le Marquis de Gesvres , M^r le Marquis de Livry , M^r le Marquis de Biron ,

26 MERCURE

& les Comtes de Nogent & de Veruc. Le Roy ordonna à Mr le Maréchal de Boufflers de se mettre à table , mais il supplia Sa Majesté de luy accorder l'honneur de la servir & Sa Majesté Britannique. Ce qu'il fit , & Mr le Duc de Grammont servit Monseigneur. Le Roy dit le soir publiquement qu'il n'avoit jamais vû de repas semblable , tant pour l'abondance que pour la délicatesse & la propreté. La table fut servie à trente-cinq plats y compris la machine du milieu , quatre plats de douze marcs , sçavoir quatre moyennes entrées , & six potages. Seize hors d'œuvres en des plats de quatre marcs. Les grands & petits potages furent relevez de hors-d'œuvres en pareil nombre, qui furent aussi relevez de trente quatre plats d'entremets & de Rost. Huit hors

hors d'œuvres d'entremets furent encore relevez devant le Roy, dont il y avoit deux assiettes de trente six ortolans chacune. Le Fruit estoit au-delà de tout ce qu'on peut imaginer pour la profusion & l'arrangement. On y but des vins les plus exquis & des liqueurs les plus rares. On servit dans le même temps trois tables avec la même magnificence, sous les Tentes de Mr le Maréchal de Boufflers, une de vingt-quatre couverts, dans la plus grande & dans chacune de celles qui sont à côté, une de seize couverts. On en servit encore une autre de seize couverts dans une des Chambres de l'Appartement haut. Toutes sortes de personnes de la suite du Roy & d'Officiers de l'Armée mangèrent à ces tables, qui, si-tost qu'elles furent desservies, furent servies de nou-

Septembre 1698. T

218 MERCURE

veau. Il y eut encore plusieurs petites tables où les Officiers de M^r le Maréchal de Boufflers invitèrent tous ceux qui se présentèrent. Le Roy après le dîner alla voir l'Infanterie, à laquelle il fit faire divers mouvemens. Il alla voir l'Artillerie. Il vit aussi les Fusiliers & les Bombardiers, qu'il n'avoit pas vu le jour precedent, & fit défilér le Regiment du Roy par Compagnies, puis il revint à Compiègne avec le Roy d'Angleterre à l'entrée de la nuit. Monseigneur & Messieurs les Princes revinrent à la même heure.

Le Jeudy 11. le Roy voulant faire voir à Monseigneur le Duc de Bourgogne, l'ordre d'un décampement d'Armée, les trois Princes partirent de Compiègne à six heures trois quarts du matin, & se trouvèrent à la teste du Camp. Une heure après,

GALANT. 219

Monseigneur le Duc de Bourgogne vit l'Avantgarde de l'Armée, & donna ses ordres aux Officiers qui devoient aller se saisir du poste où l'on devoit aller camper, & regler l'ordonnance du Campement. L'Armée se mit en bataille à la teste du Camp, for les neuf heures du matin, & marcha sur dix colonnes; sçavoir, l'Infanterie sur quatre, l'Artillerie & le Bagage dans le centre, deux colonnes de Cavalerie à droite & deux à gauche, & sur la droite le Corps de reserve. Toutes les Troupes se trouverent à la teste du nouveau Camp, à une heure après midy, & entrèrent dans le Champ de Bataille à la voir du Roy & de Sa Majesté Britannique, & de Monseigneur qui venoient d'arriver. Le Roy avoit dîné à son petit couvert à onze heures &

T ij

220 MERCURE

demie, & le Roy d'Angleterre avoit mangé seul dans son Appartement & ils estoient venus ensemble. Le Roy fit mettre pied à terre à la Cavalerie, & donna le temps à l'Infanterie de faire alte; c'estoit à la Ferme de Pieumel, à une lieue & demie du Camp de Coudun, où M^r le Maréchal de Boufflers donna à Messieurs les Princes une alte magnifique. M^r Rosen en fit autant à tous les Officiers Generaux. Sur les quatre heures on tira trois coups de Canon. Au premier les Soldats se rendirent à leurs files. Au second, ils prirent les armes. Au troisième coup de Canon l'Armée se remit en bataille, & au quatrième elle se mit en marche dans le même ordre & par les mesmes défilés, & arriva au Camp sur les six heures & demie.

Madame la Duchesse de Bourgogne vint voir rentrer l'Armée dans le Camp, & vit passer devant son Carrosse, près duquel le Roy s'estoit rendu, la Colonne où estoit la Maison du Roy & la Gendarmerie. Chaque Colonne d'Infanterie estoit composée de douze Bataillons, qui marchaient dix hommes de front, & soixante de file, & chaque Colonne de Cavalerie estoit de deux Escadrons de quarante hommes de front. Le bruit des Trompettes, des Timbales, des Hautbois, des Tambours, des Fifres, la beauté des Troupes, leur fierté, & leur bel ordre inspiroient un air de guerre à tous les spectateurs. La Cour entra à Compiègne à l'entrée de la nuit.

Le mesme jour on commença à disposer toutes choses pour le Siège

222 MERCURE

de Compiègne. M^r de Grenan Lieutenant General des Armées du Roy avoit esté nommé pour le défendre & pour y commander, & M^r Rosen pour l'assiéger. On devoit l'attaquer par la Demy-lune qui est entre la riviere & la Porte Chapelle. M^r de Lapara, Ingenieur, eut ordre de remettre en estât tout ce qu'il y avoit à rétablir. On y fit un Parapet, on rétablis la rampe qui descend dans la gorge de la Demy-lune. On fraisa la Demy-lune, on fit un chemin couvert avec son glacis qui regnoit depuis la riviere jusqu'à quelques pas du Pont-levis de la Porte Chapelle. On la palissada. On fortifia le bout du Mail d'une contre-garde. On fit un épaulement à la pointe de l'Isle qui est tout proche. On avoit rebâti les murs de la Ville, & rétabli les

Parapets du Boulevard, & l'on y avoit fait des embrasures pour placer les Batteries. Il y en avoit deux, une de cinq pieces, proche le Moulin, qui battoit la Campagne, une de trois pieces qui défendoit le Fossé de la Demy lune. Il y avoit encore une piece de Canon sur la contre-garde du Mail, & une à la pointe de l'Isle, qui battoient le long de la rivière, Il y avoit deux pieces en batterie sur l'angle flanqué de la Demy-lune, qui tiroient à Barbene, & deux sur la face gauche d'une autre Demy-lune qui est de l'autre costé de la Porte Chapelle. Sur les dix heures du matin toute cette Artillerie arriva avec le Regiment Royal Artillerie. Les Soldats travaillèrent en mesme temps au rétablissement des Parapets, & à faire des embrasures, &

T iiii

224 MERCURE

on dressa les Batteries. On entour^a de pallissades le Cavalier qui est sur la Porte pour servir d'Amphitheatre à mettre toute la Cour pour voir les attaques des Ouvrages.

Le Vendredy 12. dès le matin on apperçut des Escadrons qui descendoient par la gauche de la montagne vis.à vis de Cleroye, & qui venoient dans la Plaine; on les vit s'avancer insensiblement, & enfin passer le Pont de Batteaux. Alors on commença à tirer le Canon pour interrompre leur passage, mais ils allèrent toujours leur train, en s'éloignant au sortir du Pont sur la gauche de la Plaine. Ils avancèrent en demy cercle pour investir la Place, & s'étendirent depuis la rivière jusques vers le Fauxbourg de la Porte de Pierrefonds, couvrant l'Infanterie

qui passoit par derriere eux , & qui s'alla ranger de mesme en demi-cercle , tout autour du rivage de la Forêt. Sur les quatre heures après-midy la Cavalerie s'estant placée sur deux lignes dans la petite Plaine qui est entre l'Hermitage de la Forest , le Fauxbourg de Pierrefonds , & la Ville : quelques Escadrons de la Place s'avancèrent dans la Plaine pour faire face à l'Ennemi , ayant derriere eux de l'Infanterie à couvert dans les hayes d'un espee de petit Fauxbourg qui est au sortir de la Porte Chapelle. Les Assiegeans qui vouloient s'emparer de ce Poste , qui leur eust esté tres-avantageux , se mirent en estar d'avancer. Huit Cavaliers qu'ils détachèrent , commencèrent l'escarmouche , & après avoir fait le coup de pistolet avec huit autres que la

226 MERCURE

Cavalerie des Assiegez avoient déra-
chez, ils regagnèrent le derrière de
leurs Escadrons qui avancèrent l'un
sur l'autre, & firent leur charge
en passant. La Cavalerie des Assie-
gez fut poussée, mais un Escadron
qui estoit sur la gauche à l'abri d'un
buisson, estant parti à toute bride
pour l'aller soutenir, ils firent volte
face, & repoussèrent les Assiegeans.
Un moment après chacun se refor-
ma & se remit en présence. L'Enne-
mi vint en plus grand nombre sur
les Assiegez, qui furent repoussez
jusque dans les hayes, où l'Infante-
rie estoit en embuscade, qui venant
alors au secours de la Cavalerie, &
faisant ses décharges, repoussa les
Ennemis, qui les repoussèrent à leur
tour, mais enfin ils l'obligèrent de
lâcher le pied, & restèrent maîtres.

du Poste qu'ils avoient voulu occuper.

Cependant il se passoit une autre escarmouche au costé du Fauxbourg de la Porte de Pierre-fonds, où la Cavalerie Ennemie s'empara du Poste qu'elle vouloit occuper de ce costé-là, parce qu'après le Combat, on entendit sonner fanfare, & les cris de Vive le Roy.

Ces deux actions ne furent pas plutôt finies, qu'on vit arriver des Travailleurs, armez de Besches & de Pioches, que soutenoit la Cavalerie, pour l'ouverture de la Tranchée. Le Canon de la Place faisoit un feu continuel sur le Pont. Incontinent après on vit les Cavaliers porter les fascines pour mettre les Soldats à l'abri, à l'ouverture de la Tranchée, puis les Logioniers commencèrent à condui-

228 MERCURE

re les Travailleurs le long de la trace & de leur marquer leurs distances , leur recommandant de temps en temps le silence. On commença les deux lignes paralleles en mesme temps , le Regiment des Gardes ouvrant la droite , & celuy de Picardie , faisant l'ouverture de la gauche , la queue de la Tranchée se trouvant dans un haut sur le bord de la riviere trois cens pas au dessus du Pont de Batteaux.

Monseigneur le Duc de Bourgogne , conduit par M^r le Maréchal de Boufflers , & accompagné de M^r de Barbesieux , vit faire l'ouverture de la Tranchée , & promit aux Travailleurs six sols par jour pour leur travail , & qu'on leur enverroit de la biere , ce qui fut executé un instant après. Les Soldats de l'Artillerie étoient en même

temps les Parapets des Batteries, qui arriverent aussi tost, & qui furent dressées avant le jour suivant. Cependant la Garnison de la Ville commença des décharges des Mousqueterie, qui faisoient un beau feu, & qui dura jusqu'à la nuit, l'Infanterie le genouil à terre mettoit les Travailleurs à couvert des insultes, & la Cavalerie faisoit le Bioûac.

Le Samedi 13. au matin les Tranchées se trouverent fort avancées. Les Assiegeans commencerent à faire tonner leur Canon. Ils en avoient trois Batteries de six pieces chacune. Le Canon de la Ville, & toute la Mousqueterie y répondit pendant l'espace de plus d'une heure & demie, malgré le vilain temps & la pluye continuelle. L'après-midy à trois heures & demie, on commença l'at-

230 MERCURE

taque de deux Lunettes, que M^r de Lapara avoit fait faire pour défendre la pointe du chemin couvert, & l'angle flanqué de la Demilune, & pour commander la Plaine.

La Lunette gauche ayant esté touchée d'un coup investie par un détachement de Navarre, il ne fut pas possible à ceux qui estoient dedans de tenir, il falloir se rendre, ou périr sans quartier. Ils l'abandonnerent donc le plus promptement qu'ils purent, se retirant dans l'autre, & les Affligéans l'en emparèrent. La seconde ne tarda pas d'estre attaquée: on s'y défendit mieux, l'Ennemi fut repoussé deux fois, enfin il revint vivement à la charge; il fallut se retirer, & l'abandonner. Cependant les Travaux ne perdirent point de temps, tandis que l'on se chamaillait. Ils

avancerent toujours leurs Tranchées, firent un Boyau de communication d'une Lunette à l'autre, & ils s'y mirent à couvert. On ne s'en tint point là, on fit une attaque au chemin couvert, pour donner lieu aux Travaillieurs de pousser une Tranchée qui en fust fort proche, de sorte qu'ils n'en estoient plus qu'à dix pas. Enfin sur les sept heures on attaqua le chemin couvert depuis le bord de l'eau jusqu'à la Porte Chapelle. Les Troupes s'avançoient de tous costez avec une bonne contenance. Le Canon & la Mousqueterie faisoient grand bruit de part & d'autre. Le feu brilloit de toutes parts, on voyoit voler les grenades de tous costez. Les Assiegeans parvenus jusqu'aux Palissades, les arracherent, & les renverserent, & se firent par tout

172 **MERCURE**

passage. Les Assiegez les repon-
sèrent, ils ne s'étonnèrent point, ils
chassèrent les Assiegez, s'emparè-
rent du chemin couvert, crièrent
Vive le Roy, & se logèrent. Le Roy
d'Angleterre partit ce jour-là de
Compiègne, pour retourner à Saint
Germain.

Le Dimanche 14. le Roy voulut
que toutes choses demeurassent en
état. Il alla seulement au Camp faire
la revue d'une partie de l'Aîle droite
de son Armée. Monsieur & Mada-
me la Princesse de Conty allèrent
dîner chez M^r le Maréchal de Bouf-
fiers, qui leur fit une chair prodigieu-
se. Ils estoient dix-huit à table. Mon-
sieur & Madame la Princesse de
Conty, Madame la Maréchale de
Noailles, Madame la Maréchale de
Bouffiers, Madame d'Humieres,

Madame d'Uzé, Madame de la Valière,
Madame la Comtesse d'Ayen,
Madame la Duchesse de Guiche.
Monsieur le Prince, M^r le Comte de
Toulouse, M^r le Maréchal de Boufflers,
M^r le Maréchal de Noailles M^r
le Duc de Grammont, M^r le Duc de
Guiche, M^r de la Vallière, & M^r
d'Annin. Après ledit Montaigneur
alla trouver le Roy au Camp, Ma-
dame la Princesse de Conty y fit un
tour de promenade. Messieurs
les Princes s'estoient rendus de bon-
ne heure au Camp pour y voir faire
la revuë. Tous estoient à Compie-
gne à six heures.

Le Lundy 15. les Ennemis après
s'estre logez dans le chemin couvert,
avoient fait la descente du fossé &
avoient attaché le Mineur à la De-
my-lune, commencèrent l'attaque le

Septembre 1698.

V.

234 MERCURE

signal ayant esté donné sur les quatre heures & demie. Les Regimens qui estoient commandez, commencèrent à s'approcher, se coulans le long de la Contrescarpé & des revers du Fossé. Cependant les Assiegez firent grand feu sur eux & les repoussèrent plusieurs fois, les obligeant de regagner le chemin couvert, mais les Assiegeans vinrent en si grand nombre qu'ils environnèrent la Demy-lune de tous les costez, & par la rampe de la Demy-lune, & par les deux faces, faisant toujours si grand feu, que les Assiegez accablés par ce nombre, commencèrent à lâcher le pied, & abandonnèrent le Parapet, pour se ranger vers la gorge de la Demy-lune; enfin les Assiegeans gagnèrent peu à peu l'angle flanqué & le parapet, & plantèrent leurs

Drapeaux, & jettant leurs chapeaux en l'air, crièrent Vive le Roy. Les Affiegez se défendoient toujours de la gorge de la Demy-lune, & du retour du Fossé, où ils s'estoient étendus. Cependant les Affiegeans ayans fait venir des Travailleurs, se mirent à couvrir & se logèrent sur la Demy-lune, & pouffèrent toujours les Affiegez qui furent enfin contraints de se retirer sur la Demy-lune qui est à la droite de la Porte Chapelle, en se coulant dans le fonds du fossé par dessous le Pont de la Porte, d'où ils continuèrent de faire feu sur les Affiegeans, sur qui on tiroit toujours à force de desfas les parapets; mais quand malgré tout cela les Affiegeans eurent établi leur logement, & que toute la Demy-lune se trouva garnie de Troupes,

qu'on y eut planté plusieurs Drapeaux , que l'on y faisoit un grand feu & que l'on y tenoit une contenance fiere, le Gouverneur de la Ville fit battre la chamade.

Alors M^r de Busca , Lieutenant General de jour pour commander la Tranchée qui s'estoit rendu Maistre de la Demy-lune , s'approcha de la muraille de la Ville , & demanda ce que l'on vouloit : on luy répondit qu'on demandoit à capituler. On proposa d'envoyer des Ostages , & l'on se mit en estat de cela. Le Canon des Assiegeans continuoit toujours de tirer sur la Ville. M^r de Crenan menaça de recommencer à faire feu , si l'on ne faisoit cesser le Canon. On répondit qu'on ne pouvoit encore avoir esté averti , mais qu'on y estoit allé. En même temps le Roy

& Madame la Duchesse de Bourgo-
 gne qui regardoient l'attaque de des-
 sus le Rempart rentrèrent au Cha-
 strad. Ainsi finit le Siège de Com-
 piegne. La Capitulation fut que l'on
 sortiroit de la Ville, le Lundy 22. du
 coutant, qu'on laisseroit les Forti-
 fications en l'estat qu'elles estoient,
 excepté qu'il seroit permis cet hy-
 ver de faire bon feu avec les palissa-
 des, & aux Laboureurs de passer la
 charüe sur les Tranchées que les Sol-
 dats auroient soin de remplir avant
 leur départ.

Le même jour 15. à trois heures
 après midy, le Roy fit la revüe des
 Gendarmes & Chevaux-legers, &
 de la Gendarmerie, faisant douze
 Escadrons, & les vit homme par
 homme. Sa Majesté les avoit fait ve-
 nir dans la plaine au bas de Compie-

238 MERCURE

gne. Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry se mirent à la teste de leurs Compagnies.

Le 16, le Roy alla au Camp à deux heures & demie, & y fit la revue d'une partie de la Cavalerie de l'aile gauche, dont il fut tres-satisfait. Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry s'y trouverent. Monseigneur alla à la chasse du Cert.

Le Mercredi 17. Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry se leverent à quatre heures & demie du matin, & se rendirent au Camp sur les six heures & demie. L'Armée fut divisée en deux. L'aile droite des deux lignes jusqu'au centre composa celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & l'on forma celle de

M^r Rosen de toute la gauche. L'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne sortit du Camp à sept heures sur deux colonnes, & une troisième d'Artillerie, & arriva à Eméville à dix heures, où elle se mit en bataille, & se retrancha. M^r Rosen fit marcher la sienne, & fit la même marche sur deux colonnes de Troupes, & une d'Artillerie, & se trouva en vûe de l'autre Armée sur le midy. Le Roy, Monseigneur & Madame la Duchesse de Bourgogne partirent de Compiègne après leur dîné, & arriverent presque tous en même temps au lieu qui avoit esté choisi pour leur faire voir commodement l'action qui se devoit passer. M^r Rosen marcha en bataille pour forcer l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne dans ses re-

240 MERCUR

tranchemens, dans lesquels il y avoit quatre Batteries de Canon de six pieces chacune, & un Bataillon de Fuzeliers. Avant que Mr de Rosen les attaquaſt, on eſcarmoucha long-temps dans un Village près du Camp. Ce General mit toute ſon Infanterie ſur deux lignes, les Grenadiers à la teſte des Dragons à pied, pour emporter le retranchement, qui eſtoit gardé par tous les Grenadiers des vingt Bataillons de la premiere ligne, diſpoſez par pelotons, & entre chaque peloton il y avoit aſſez de terrain pour plazer les Bataillons de la premiere ligne. A la droite de cette ligne eſtoit l'Eſcadron des Grenadiers à cheval, douze des Gardes du Corps, deux des Gendarmes, deux des Chevaux-legers, quatre des Moulquetaires du Roy, & huit de la

la Gendarmerie. Le front occupoit le même terrain que les vingt Bataillons.

La seconde ligne de Cavalerie estoit plus courte, & par conséquent n'estoit pas si nombreuse en Cavalerie. Il n'y avoit que quatre Bataillons à la dernière de l'Infanterie.

L'Armée de Mr Rosen estoit moins forte ; elle estoit sur une ligne, mais lors quelle s'approcha de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne, le terrain l'obligea à se resserrer, & à former autant de lignes qu'en avoit celle de ce Prince.

Les Dragons & les Grenadiers de l'Infanterie de la seconde Ligne, qui défendoient le Village, furent chassés, & allerent rejoindre leurs Corps. En même temps les Gardes avancées de l'Armée de Monseigneur le Duc

Septembre

X

242. MERCURE

de Bourgogne se mêlerent hors du Camp avec les Avancoueurs de l'Armée de Mr Rosen, & se retirèrent dans leurs retranchemens. Le Canon commença à tirer. A ce signal toute la premiere ligne de l'Infanterie s'avança pour soutenir, & garder les retranchemens. L'Armée de Mr Rosen forma une ligne d'Infanterie qui attaqua en front de bandiere tout le retranchement. Le Combat fut opiniâtre, l'Aîle gauche de Monseigneur le Duc de Bourgogne plia la premiere. Le centre recula après, & ensuite l'Aîle droite, & à mesure que chaque Corps d'Infanterie se retiroit en bon ordre, & en se battant en retraite, alla se rallier derriere la premiere ligne d'Infanterie, qui s'estoit avancée pour soutenir, la premiere ligne fit un mouvement en arriere,

& alla se poster derriere tout. M^r Rosen se rendit maistre du retranchement. La seconde ligne de Monseigneur le Duc de Bourgogne avança pour prendre le poste, mais elle fut repoussée comme la premiere. Les Ennemis comblèrent les retranchemens en plusieurs endroits pour faire passer leur Cavalerie, qui attaqua celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne dans la Plaine. Elle chargea la premiere ligne derriere laquelle l'Infanterie s'estoit retirée; mais cette ligne repoussa les Ennemis bien au delà des retranchemens qu'ils avoient forcez. Les Ennemis firent leurs décharges, puis se retirèrent en bon ordre & en bataille. Alors toute l'Infanterie de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne cria *Vive le Roy*, en jettant les chapeaux en

X ij

44 MERCURE

l'air & toutel' Armée fit trois salves du Canon & de la Mousqueterie. Les armées se canonèrent fort pendant toute l'action. M^r le Maréchal de Boufflers avoit donné un fort grand dîner à Messieurs les Princes, & M^r Rosen qui pendant tout le Camp à tenu une fort grosse table, avoit pareillement donné un très-grand repas. La Cour retourna à Compiègne, & y arriva à sept heures du soir.

Le Jeudy 18. Madame la Duchesse de Bourgogne alla dîner au Camp chez M^r le Maréchal de Boufflers, qui la servit. Les Dames qui eurent l'honneur de l'y accompagner & de manger avec elle, furent, Madame la Duchesse du Lude, Mesdames les Princesses de Soubize & de Rohan, Madame la Maréchale de

GALANT: 245

Boufflers , & Madame la Duchesse de Guiche, Mesdames de Rouffi, du Chastelet, de Beringhen, de Mongon, d'Estrées, de Torcy, d'Ayen, de Nogaret, d'O, & de Manlevrier. Il y eu trois services de trente - six plats ou hors d'œuvres chacun , & un fruit au delà de toute description. On servit dans le même temps sous la grande Tente une table de vingt-cinq couverts, aussi forte & aussi délicate. On en servit encore plusieurs autres en divers endroits. Après le dîner, Madame la Duchesse de Bourgogne se reposa une demi heure dans la Chambre du grand Appartement, puis elle monta en Carosse, & alla au Camp, où le Roy estoit arrivé, ainsi que Monseigneur, & Messieurs les Princes. Sa Majesté fit la revue de l'Infanterie de la pre-

X iij

246 MERCURE

miere ligne , & vit ensuite passer à à pied les sept Regimens de Dragons qui estoient au Camp , ils défilèrent par vingt devant Sa Majesté. Toute la Cour retourna ensuite à Compiègne , & y arriva sur les sept heures.

Le Vendredy 19. Monseigneur le Duc de Bourgogne à qui l'on vouloit donner le spectacle d'une Bataille rangée , après luy avoir donné celuy d'une Armée forcée dans ses retranchemens , se leva à cinq heures du matin. Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry se levèrent à la même heure , & tous trois se rendirent au Camp avant sept heures. Les Armées de M^r le Duc de Bourgogne & de M^r Rosen se formèrent des mêmes Troupes que le Mécredy. La premiere estoit de vingt-sept Bataillons

& de quatre-vingt-trois Escadrons, & l'autre de vingt-six Bataillons & de soixante six Escadrons, L'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne marcha dans la Plaine d'Oüernavilé, ayant sa droite vers Gournay & étendant sa gauche à Emévilé. Celle de M^r Rosen se posta en vuë de celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne, mais fort loin. Le Roy, Monseigneur, Madame la Duchesse de Bourgogne, estans arrivés, se placèrent sur la hauteur, entre les deux Armées, à la gauche de celle qui estoit commandée par Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les deux Armées marchèrent l'une contre l'autre en tres-bon ordre. Les Gardes avancées se chargèrent quelque temps, L'Avantgarde de l'Armée M^r Rosen fut soutenue par trois Es-

X iiij

248 MERCURE

cadrons de Dragons qui s'avancèrent pour se saisir du Poste de la Ferme d'Oüernavilé. Monseigneur le Duc de Bourgogne détacha aussi trois Escadrons pour s'y opposer, qui disputèrent long-temps ce Poste, soutenus par un Regiment de Dragons qui en chassèrent enfin les Ennemis. Les deux Armées continuant toujours de marcher l'une à l'autre, s'approchèrent & se canonnerent. Enfin elles se joignirent. L'action commença par la gauche de l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne qui poussa la droite de celle des Ennemis. L'Infanterie qui estoit au centre, & l'Aîle droite, eurent le même avantage, & renversèrent la premiere ligne des Ennemis, qui s'alla rallier derriere la seconde qui marcha en fort bon ordre.

contre la premiere ligne de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui avoit en l'avantage, & la fit plier à son tour. Elle se rallia derriere la seconde, l'Infanterie ainsi que la Cavalerie. La seconde ligne de Monseigneur le Duc de Bourgogne renversa à son tour cette seconde des Ennemis, qui fut soutenüe de la premiere & fut ensuite renversée avec tant de desordre, qu'elle ne peut se rallier, & se retira à toutes jambes, à une grande lieuë de son Infanterie qui fit un fort grand feu, mais elle fut envelopée de toute la Cavalerie de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Mr Rosen voyant son Infanterie abandonnée par la Cavalerie des deux ailës, prit le party de former un Bataillon quarré de toute son

250 MERCURE

Infanterie. Pour cet effet le centre de cette Infanterie demeura ferme dans son poste, faisant teste à l'Armée de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les deux aîsles de la première ligne se replierent, & formerent deux autres faces de ce quarté, qui fut fermé par l'Infanterie de la seconde ligne, en sorte que ce Bataillon estoit formé de douze autres Bataillons. Toute l'Infanterie de Monseigneur le Duc Bourgogne forma quatre faces pour attaquer l'Infanterie de M^r Rosen. Il y avoit entre eux un espace assez grand. Le Roy passa au milieu de ce feu, pour voir ce Bataillon quarré, & la contenance de ces Troupes. Elles avoient sauvé quinze pieces de Canon, qu'elles avoient placées dans les quatre faces. Il y avoit dix hommes de

hauteur, sans compter les Officiers, Les Piquiers à la premiere file, & à leur costé, alternativement un Grenadier ayant la bayonnette au bout du fusil. Ce Bataillon estant ainsi herissé, la Maison du Roy tâcha de tous costez de l'entamer, sans y pouvoir réussir, ce qui fut cause qu'on fit avancer le Canon & l'Infanterie qui l'entoura, & après un grand feu tant de Canon que d'Infanterie, il fut enfin contraint de capituler, & de se rendre prisonnier de guerre. Le reste de l'Armée s'estoit retiré dans un grand desordre hors de la vue de celle de Monseigneur le Duc de Bourgogne, qui retourna ensuite dans le Camp. Les Troupes de Mr. Rosen n'y rentrèrent que tard, à cause du chemin qu'elles eurent à faire. Toute la Cour fut de retour à

258 MERCURE

Compiègne à sept heures & demie.

Le Samedi 20. le Roy & Messieurs les Princes se trouvèrent au Camp à trois heures & demie, Sa Majesté y fit la revue de l'Infanterie de la seconde ligne, qu'elle fit défiler devant Elle. Elle vit aussi les Carabiniers à pied. Monseigneur alla à la chasse du Cerf. Madame la Duchesse de Bourgogne ne sortit point.

Le Dimanche 21. Sa Majesté dit à son lever à M^r le Marechal de Boufflers qu'elle estoit si contente des Troupes qu'elle avoit vûes au Camp, qu'elle faisoit present de cent écus à chaque Capitaine d'Infanterie, & de deux cent à chaque Capitaine de Cavalerie. L'après midy, le Roy, Monseigneur, & Madame la Du-

chesse de Bourgogne, allèrent au Camp sur les trois heures. Messieurs les Princes y estoient déjà arrivez. On fit un grand fourage. La chaîne s'étendoit depuis Fontaine-Francières, jusqu'au Prieuré de Bougi, où l'on avoit posté de l'Infanterie, en cas que la Cavalerie fut poussée. M^r de Pracontal chargea la Garde composée de détachemens, & poussa aussi les Fourageurs, qui se retirèrent jusques dans le Camp. La chaîne soutint le choc des Attaquans. La Cour retourna à Compiègne de bonne heure.

Le Lundy 22. le Roy entendit la Messe aux Carmelites, selon son ancien usage les jours de son départ de Compiègne. Messieurs les Princes l'y entendirent aussi. Sa Majesté dîna sur les onze heures à

254 MERCURE

Ion petit couvert. Madame la Duchesse de Bourgogne donna à dîner aux Dames. L'on partit à mi-ay pour aller coucher à Chantilly. Madame la Duchesse de Bourgogne monta dans le Carosse du Roy , & se mit à côté de luy. Monseigneur, Monseigneur le Duc de Bourgogne , & Madame la Duchesse se placèrent sur le devant , Madame la Princesse de Conty à une portiere , & Madame la Duchesse du Lude à l'autre.

Madame la Duchesse & Madame la Princesse de Conty changèrent de places , lors que l'on arresta pour prendre un relais au haut de Verberie. L'on arriva à Chantilly à six heures, où Monsieur le Prince, Madame la Princesse , & Mesdemoiselles de Condé & d'Enguien, reçurent Sa Majesté au bas de l'escalier. Cha-

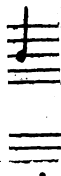
un s'alla reposer dans son Appartement, & il n'y eut point de promenade. Le soupé fut servi à dix heures dans l'Antichambre du Roy, sur deux tables de quinze couverts chacune. Celle du Roy & celle de Monseigneur.

Le Mardy 23. le Roy ne sortit point de la matinée. Monseigneur alla tirer, & Messieurs les Princes allèrent à la chasse du Sanglier, & en tuèrent plusieurs dans les toiles. Après le dîner, Sa Majesté monta dans une de ses grandes Calèches ouvertes, & y fit monter Madame la Duchesse de Bourgogne, Madame la Princesse, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty., Mesdemoiselles de Condé & d'Enguien, & Madame la Duchesse du Lude, le reste des Dames se mit

256 MERCURE

dans les Carosses de Madame la Duchesse de Bourgogne. L'on alla droit au Bosquet proche la Ménagerie, où l'on avoit mis dans les toiles une prodigieuse quantité de lapins. L'on mit pied à terre, & l'on entra dans l'enceinte, où le Roy en tira quelques-uns. Le nombre en estoit si grand qu'ils se laissoient prendre à la main par les Dames. Messieurs les Princes y vinrent ensuite & en tuèrent cent soixante à eux trois. Le Roy & les Dames qui estoient remontez en Calèche, firent une tres-belle promenade dans les plus beaux endroits des Jardins. Puis ils allèrent à Sylvie qu'ils trouvèrent un lieu charmant & revinrent au Chasteau à six heures. La soirée se passa comme la precedente.

Le Mercredy 24. le Roy partit de



Sci

25

dan

che

au

l'on

digi

pie

cein

uns

qu'a

par

Prie

ren

Roy

mon

belle

ond

à Sy

char

à si

me



GALANT. 25

Chantilly à neuf heures trois quarts
& vint ~~à~~ à Versailles, après avoir
changé deux fois de relais.

Voicy un Madrigal de M^r de Mes-
lange sur le Camp de Coudun. Il a
esté mis en air par M^r du Parc. Je
viens d'apprendre que ces paroles
ont aussi esté notées par quelques au-
tres Maistres.

Par un jeu digne d'un He-
ros,

Louis réveille Mars dans le sein
du repos ;

Après avoir calmé la Terre.

Celuy qui fit goûter à ses heureux
Sujets

Une charmante Paix au milieu
de la Guerre.

Sept. 1698.

X

258. MERCURE

*Leur fait revoir encor, mais avec
plus d'attraits, ~~une~~
Une charmante Guerre au milieu
de la Paix.*

Voicy les noms de quelques
personnes distinguées, mor-
tes depuis ma dernière Lettre.

Dame Anne Morand, Vou-
ve de messire Louis Olivier,
Chevalier marquis de Leuvi-
le, Conseiller ordinaire du
Roy, & Lieutenant General
des Armées de Sa Majesté. Elle
est morte âgée de soixante &
dix-neuf ans. Elle a eu deux
Enfans, Louis Olivier, marquis

de Leuville, mort sans postérité en 1671. & Marie-Anne Olivier de Leuville, Gouvernante des Enfans de Monsieur, qui avoit épousé Antoine Ruzé, Marquis d'Effiat, Chilly, Lonjumeau, &c. Chevalier des Ordres du Roy, & premier Ecuyer de Monsieur, morte aussi sans postérité en 1684. Madame de Leuville qui vient de decéder, estoit Fille de Thomas Morand, Baron du Mesnil-Garnier, Tresorier de l'Epargne, & Grand Tresorier des Ordres du Roy, & de Jeanne Cauchon, & Sœur

Y ij

260. MERCURE

de Thomas Morand, marquis
du Mesnil-Garnier, Maître
des Requestes, & Intendant
dans plusieurs Provinces, Pere
de Thomas Morand, premier
Premier President du Parle-
ment de Toulouse.

Messire André - Gerard le
Camus, Chevalier, Conseil-
ler ordinaire du Roy en ses
Conseils d'Etat & Privé, &
direction de ses Finances, cy-
devant Procureur General de
Sa Majesté en la Cour des
Aides, & auparavant Conseil-
ler au Grand Conseil. Il est
mort sans posterité âgé de

quatre-vingt-huit ans, & est inhumé aux Minimes de la Place-Royale. Il estoit Oncle de M^r le Camus, premier President en la Cour des Aides, de M^r le Camus, Lieutenant Civil, & de M^r le Camus, Cardinal de la Sainte Eglise, Evêque & Prince de Grenoble, & de M^r le Camus de Mongrolle, cy-devant maître des Comptes. Je vous ay souvent parlé de cette Famille.

Dame Françoise Willeaume, Epouse de Messire Nicolas Louis Drouyn, Chevalier, Seigneur de Vaudeuil, Con-

262 MERCURE

seiller du Roy, President Tresorier de France à Soissons. C'estoit une Dame d'un merite singulier & d'une vertu accomplie. Son Frere aîné est Tresorier de France à Soissons, & la Sœur a épousé Charles Grenier, Conseiller Secretaire du Roy, tous enfans de défunt Jean Willeaume, aussi Conseiller du Roy, Secretaire de Sa Majesté. M^r Drouyn son Epoux est Frere de Philippes Drouyn, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Bibliothecaire du College de Navarre,

& de François Drouyn, Religieux de Cîteaux, Fils de défunt Louis Drouyn, S' de Vau-deüil, President Tresorier de France en la Generalité de Soissons, & d'Elisabeth Mallet, Tante de Jacques Mallet, Seigneur de Drusi, Conseiller au Parlement en la Cinquième Chambre des Enquestes.

Dame Anne Mathieu, Veuve de Messire Jean-Baptiste Moreau, Conseiller ordinaire du Roy, Premier Medecin de Madame la Dauphine & de Messieurs les Enfans de France, Professeur

264 MERCURE

en Médecine au Collège Royal, & Docteur Regent en la Faculté de Paris. Elle estoit Sœur de Nicolas Mathieu, Curé de Saint André des Arcs, & de N. Mathieu, Veuve de René Pegeau, Avocat en Parlement, qui a paru avec distinction dans le Barreau pour sa candeur, son érudition & son éloquence. Ils estoient tous enfans de Nicolas Mathieu, l'un des plus celebres Médecins de la Faculté de Paris. Elle estoit Mere de défunt François Moreau, Chanoine de l'Eglise de Paris, & laisse
entre,

GALANT. 265

entre-autres Enfans un Fils, Jean Baptiste René Moreau, aussi Docteur Regent en la Faculté de Medecine de Paris, où il a succédé à son Pere, & à René Moreau son grand-Pere, à qui le Roy avoit accordé cette Chaire pour sa grande capacité.

Dame Antoinette Colberr, épouse de Messire Louis Saladin d'Anglure de Bourlemont, Duc d'Attry, Lieutenant General pour le Roy en la Province de Champagne, & auparavant Veuve de Messire Pierre de la Court, President

Septembre 1698.

Z

266 MERCURE

en la Chambre des Comptes;
Elle est morte sans Posterité,
& est inhumée en l'Eglise de
Saint Louis. Elle estoit Sœur
de Dame Marguerite Col-
bert, Epouse de Vincent Hor-
man Seigneur de Fontenay,
Maître des Requestes, & In-
tendant des Finances, & estoit
Fille d'Edouïard Colbert, Sei-
gneur de Villacerf, Conseiller
au Parlement, & d'Antoinet-
te Sevin, & Petite-fille d'E-
douïard Colbert, Seigneur de
Turgis & de Dronnay, & de
Marie Fourer, Dame de Vil-
lacerf.

Messire Emery Dreux, Chanoine & Sous Chantre de l'Eglise de Paris, & Vicegerent en l'Officialité, mort âgé d'environ cinquante-cinq ans, inhumé à Notre-Dame. Il estoit Fils de défunt Simon Dreux, Seigneur de Creully, & de Beaucaire, Avocat General en la Chambre des Comptes, & de Geneviève Aubery, Fille de Claude Aubery, Seigneur d'Auvillers, Maître des Comptes. Il estoit Frere de défunt Guillaume Dreux, Avocat General en la Chambre des Comptes, & avoit plu-

Z ij

268 MERCURE

seurs autres Freres & Sœurs,
entre lesquels est M^r Dreux,
Lieutenant de Roy de la Ville
de Cambray.

Le 28. du mois dernier M^r
de l'Isle du Vigier, Mestre de
Camp de Cavalerie, presenta
au Parlement de Bordeaux les
Lettres Patentes que M^r le
Duc de Chevreuse a obten-
nues, pour la survivance du
Gouvernement de Guyen-
ne, après la mort de M^r le
Duc de Chaulnes, lesquelles
avoient esté remises à M^r du
Vigier son Frere, Procureur
General au Parlement, pour y

estre enregistrées. M^r de l'Isle y alla à la teste d'un nombreux cortege de Gentilshommes les plus distinguez de la Province. M^r Poitevin, fameux Avocat, qui depuis sept années avoit quitté la Plaidoirie, se signala dans cette occasion, par un tres-beau Discours. M^r Dalon Avocat General parla aussi avec beaucoup d'éloquence. Il y eut ensuite un repas magnifique chez M^r le Procureur General, où rien ne manquoit, tant pour la délicatesse que pour la propreté. Il fut accompagné d'une tres-

270 MERCURE

belle Symphonie. Il y avoit à la premiere table M^r de Bezons, Conseiller d'Estat Intendant de la Province, M^r de la Trefne, premier President, & M^r son Fils President aux Enquestes, M^r Durepaire, Gouverneur du Chasteau Tromperre & Madame sa femme, M^r de Boiffise, Lieutenant de Roy de ce Chasteau, & madame sa femme, le Gouverneur de Fort-Louis, & le Lieutenant de Roy du Chasteau de Blaye, Les deux autres tables furent servies en même temps avec la même abondance,

pour la Noblesse qui v'estoit
trouvée le matin au Parle-
ment. Chacun fut tres-con-
tent des manières civiles &
engageantes de M^r le Procu-
reur General, aussi bien que
de toutes les honnestetez de
Madame sa Femme.

Le Sieur Brunet, Libraire
dans la grande Salle du Palais,
à l'Enseigne du Mercure Ga-
lant, vient de mettre au jour
la troisième Edition du Livre
intitulé, *La Pratique curieuse,*
ou les Oracles des Siècles, sur cha-
que question proposée, avec la
fortune des humains, inven-

Z iiij

272 MERCURE

tée par Monsieur Commiers.
Cette troisième Edition est
augmentée d'une seconde
Partie sur plus de soixante
nouvelles questions, qui n'ont
point encore paru, & qui avec
celles de la premiere partie,
font presque tout ce qui peut
arriver dans la vie, & conve-
nir aux hommes, joint que
ces réponses y sont si bien
mêlées & confonduës, que
plusieurs pourront se persua-
der qu'il y a du hazard dans
les Oracles. De plus on ap-
prend succinctement dans ce
Livre, l'origine & les quali-

tez presque de tous les Dieux de la Fable, & de l'Histoire profane : ainsi le divertissement que doit donner ce Livre est agreablement mêlé avec l'utile.

Le même Libraire a depuis peu mis au jour la quatrième Edition des Entretiens sur la pluralité des Mondes. Vous sçavez que cet Ouvrage est de Monsieur de Fontenelle, de l'Académie Française. Les Poësies pastorales du même Auteur, que l'on r'imprime, doivent paroître dans quinze jours, augmentées de plus de

274 MERCURE

deux tiers, on y trouvera un Recüeil de Poësies diverses, & galantes, & un Opera intitulé, *Endymion*. Le Sieur Brunet fait aussi r'imprimer tous les autres Ouvrages du même Auteur. Vous sçavez que c'est au nombre des r'impressions, s'il m'est permis de parler ainsi, qu'on connoît les bons Livres.

Le mot de l'Enigme du mois dernier estoit la *Lanterne*. Ceux qui l'ont trouvé, sont Mrs de la Coste, de la rue Barbette; Barbaloux de Quimper; Rouffe du College de Cornuaille;

ruë du Plastre ; Jolybois , nouveau Curé de Sailly , & Chapelain de S. Germain de Laxis ; le charmant Yver , President des Rivières , grand Bailly de S. S. & son Amy l'Abbé Bruneau ; le petit Girard , le galant Berger , & son frere aîné ; Scapin du College de Louis le Grand ; le Clerc de M^r Herouard , Procureur au Parlement , rue Mâcon ; de Grain , Archer de Ville ; l'Hermité de Chio ; les Phisionomistes du Pont S. M. Aminte & son Parrain , & les deux aimables Sœurs du Carré de S. Landry. made-

276 MERCURE

moiselle Javote Ogier, du coin de la rue de Richelieu; mesdemoiselles Laurent, de la rue de la Verrerie; Bœnard de la rue du Plastre, & Marianne leur Femme de Chambre; la bonne, & les deux mignonnes du Parvis; l'aimable marotte de la Cité, & la Blonde le Noir.

L'Enigme que je vous envoie, est de Monsieur de la Coste.

ENIGME.

Des membres de mon corps,
La tête est la plus dure:



GALANT. 277

Quand je suis en repos , il me
faut un habit ,

Et cependant , à ce qu'on dit ,
Je ne crains , ny chaud , ny froid ,
dure.

2

Je change tres-souvent de couleur
& de mode ;

Une garde me suit qui fait comme
je fais ;

Elle va par tout où je vais ;

Et fait plutôt du bien qu'elle n'est
incommode.

S

Mon pouvoir est grand sur la
Terre ,

Il n'est pas moins grand sur les
Mers :

278 MERCURE

*Et je puis me vanter , que dans
tout l'Univers :*

*Je fais faire la Paix , ou que j'y
fais la Guerre.*

Le Journal du Camp de
Coudun , s'étant trouvé beau-
coup plus long que je ne
croiois , je suis obligé de re-
mettre à ma Lettre prochaine ,
plusieurs Articles qui auroient
dû avoir place dans celle-cy ,
du nombre desquels se trouve
la Reception de Monsieur
l'Abbé Genest à l'Academie.
Je suis, Madame, Vôtre, &c.

A Paris ce 30. Septembre 1698.

22: 2525525252525: 52

TABLE.

PRELUDE sur le Sermon
prêché au Laure, le jour de
S. Louis.

Ode

13

Discours sur la maniere de rendre
justice, & de la demander. 18

Distribution des Prix de l'Acade-
mie des Jeux Floraux à Tou-
louse. 46

Programme de la même Acade-
mie. 51

Epitre en Vers. 59

T A B L E.

Compliment de Monsieur l'Abbé Farel, en présentant le corps de Madamelà Comtesse de Tonnetre, à l'Abbesse de S. Paul près Beauvais.	75
Imitation d'une Ode d'Horace.	83
Pensées morales à l'usage particulier, & familial.	88
Portrait de son Altesse Royale Madame.	110
Réjouissance faites à Bezangon.	115
Effets du Tonnerre.	115
Morts.	119
Benefice donné par le Roy.	142
Abjuration.	143
Lettre de Monsieur Antier, touchant la Science de la Perspective.	144

T A B L E.

Journal contenant tout ce qui s'est passé au Camp de Coudun.	151
Autre Article de morts.	258
Enregistrement au Parlement de Bordeaux, des Lettres paten- tes de Monsieur le Duc de Chevreuse, pour la survivan- ce du Gouvernement de Guyen- ne.	268
Pratique curieuse, ou les Oracles des Sibyles, sur chaque que- stion proposée.	271
Entretiens sur la pluralité des Mondes.	273
Enigme.	276

Septembre 1698:

A a

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par
Quand je vous vois belle Philis,
doit regarder la page 151.

L'Air qui commence par
Par un jeu digne d'un Heros,
doit regarder la page 257.



